

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. BRUNO BERGERON, commissaire
 M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PROTECTION
ET DE MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTRÉAL**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 29 janvier 2013 - 19 h
Marché Bonsecours,
350, rue Saint-Paul Est

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 29 JANVIER 2013.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL :	5
PRÉSENTATION DES PANÉLISTES :	
M. Georges Coulombe.....	16
M. Clément Demers.....	19
M. Jean-François Grenier	23
Mme Claire Poitras	28
PÉRIODE DE QUESTIONS :	
M. Nicolas Messier.....	39
M. Nicolas Eurenou.....	46
M. Henry Desbiolles.....	50
Mme Laurence Parent	57
M. Julien Gascon-Samson	60
M. Yves Daoust.....	67
M. Camil Gaston Breton	76
M. Francesco Moreno	85
Mme Josée Lapointe.....	91
M. Raphaël Thibault.....	94
Mme Iovana Avantis.....	101
M. Jean-Robert Lord	104
M. Ummuhan Dinger.....	106
M. Jean Valade	110
M. Yves Dufresne.....	117
Mme Sonja Susnjar.....	121

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme LOUISE ROY, présidente :

5 Alors, bonsoir à tous, bienvenue à ce troisième forum qui se tient dans le cadre de la consultation publique sur le *Plan de conservation et de mise en valeur du Vieux-Montréal*, qui est présenté par la Ville de Montréal.

10 Mon nom est Louise Roy, je suis présidente de l'Office de consultation publique, et je vais aussi assumer la présidence de la commission qui organise et tient les activités de cette consultation publique.

15 Permettez-moi de vous présenter mes collègues. À ma gauche, Bruno Bergeron, qui est urbaniste d'expérience dans le domaine municipal. Monsieur Bergeron a été, en outre, président de l'Ordre des urbanistes du Québec, dans une ancienne vie. Monsieur Viateur Chénard, à ma droite, est avocat spécialisé en droit immobilier. Il a été membre d'un grand bureau montréalais dans ce domaine pendant de nombreuses années. Il est commissaire à l'Office maintenant depuis 2009. Monsieur Richard Brunelle va assumer le secrétariat de la commission, et madame Stéphanie Wells va agir comme analyste.

20 Alors, comme vous le savez, pour ceux qui nous suivent de temps à autre, la consultation publique à l'Office se tient en deux phases. Une première phase qui a débuté la semaine dernière, en est une d'information et d'échange. Cette fois-ci, elle prend la forme de trois forums thématiques où les représentants de la Ville de Montréal exposent les grandes lignes de leur proposition.

25 Au cours de chacun des forums, à l'occasion de cette consultation sur le Vieux-Montréal, des panels, on a formé des panels qui étaient constitués de personnes-ressources spécialistes ou acteurs du milieu, et ils ont l'occasion de venir faire part de leur réflexion sur la thématique concernée, sur la base de leur expérience et de leur connaissance du territoire.

30

35 Tous les intéressés, par la suite, peuvent aussi poser des questions, faire part de leurs préoccupations, à l'occasion du mécanisme que vous connaissez, là : vous vous inscrivez à l'arrière de la salle pendant la pause, et puis par la suite, je vous appelle et vous venez poser vos questions, que ce soit aux gens de la Ville, si vous le souhaitez, mais aussi aux panélistes.

40 Ce soir donc, on aborde le troisième et dernier forum. Il portera principalement sur la gouvernance du Vieux-Montréal et sur les priorités d'aménagement qui sont identifiées par la Ville.

45 Pour la première fois, l'OCPM retransmet les trois forums de sa consultation publique sur le Web, en vidéo et en temps réel.

50 J'en profite d'ailleurs, pour saluer les Montréalais qui ont fait le choix de suivre le forum aujourd'hui sur Internet. Et c'est intéressant, parce que voyez-vous, à l'occasion du premier forum, il y avait 250 personnes qui nous ont suivis sur une base assez intéressante, sur le Web. Et à l'occasion du deuxième forum, il y en avait 380. On a un questionnaire en ligne et on est rendu à 890 questionnaires remplis, à ce qu'on m'a dit. Alors, c'est vous dire l'intérêt que suscite cette consultation publique sur le Vieux-Montréal et aussi le Plan de conservation et de mise en valeur du Vieux-Montréal.

55 Vous pourrez donc émettre des commentaires et discuter, pour ceux qui sont sur le Web, avec les autres participants via la page Facebook de l'Office, ou encore, en utilisant le mot « click # Vieux-Montréal » sur Twitter.

60 Pour les participants dans la salle, n'hésitez pas à consulter le personnel de l'Office responsable de l'animation de notre communauté Web. Ils sont juchés à l'arrière, à droite, là-bas, à ma droite, et donc, ils pourront vous donner des informations si vous souhaitez vous connecter.

La deuxième phase de la consultation sera l'occasion de présenter, devant la commission, vos commentaires ou vos propositions sous forme, comme d'habitude, de mémoire ou de présentation orale. La deuxième phase va se tenir à compter du 18 février prochain.

65 Je vous rappelle que tous les échanges sont enregistrés et retranscrits pour la postérité sur le site Internet de l'Office.

70 Alors, ce soir, nous entamons ce troisième forum sur les priorités d'aménagement et la gouvernance. La prochaine décennie, tout particulièrement la perspective de la célébration du 375^e anniversaire de Montréal, fournira des occasions de réalisation et de legs pour le lieu de fondation de la Ville.

75 Le Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal propose une soixantaine de mesures. En outre, il met de l'avant trois priorités d'intervention sur le territoire : améliorer l'accueil aux alentours de la station de métro Champ-de-Mars, mettre en valeur la place Jacques-Cartier, revoir l'aménagement d'un tronçon de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Laurent.

80 Par ailleurs, on le sait, il reste encore des terrains vacants au cœur même du quartier historique dont il faudrait stimuler le développement ou qu'il faudrait aménager adéquatement. Certains bâtiments sont abandonnés ou sous-utilisés.

85 Les liens physiques entre le Vieux-Montréal et le Vieux-Port pourraient être améliorés, tout comme la relation avec les quartiers limitrophes. Les musées et les commerces propres aux Vieux-Montréal mériteraient également de l'attention.

90 Enfin, plusieurs institutions ont un rôle à jouer dans la gestion du site patrimonial et plus largement dans la gestion du quartier. La gouvernance partagée représente souvent un enjeu au quotidien, et lors du choix et de la mise en œuvre d'interventions particulières. Le Plan formule des propositions à cet égard également.

En s'appuyant sur les propositions de la Ville, il s'agit, dans le forum 3, donc celui de ce soir, de stimuler la réflexion et la discussion sur les interventions structurantes, celles qui pourraient agir comme levier de développement ou comme facteur important de qualité de vie.

95

J'inviterai dans quelques instants les représentants de la Ville à nous présenter les volets du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal qui concernent le thème de ce soir. Mais avant de leur céder la parole, je voudrais vous présenter les personnes-ressources, membres de notre panel, qui traiteront eux aussi des enjeux liés à la gouvernance et aux mesures prioritaires.

100

Immédiatement à ma gauche, monsieur Georges Coulombe. Monsieur Coulombe est président de Gestion Georges Coulombe incorporée. Bonsoir, Monsieur Coulombe.

105

M. GEORGES COULOMBE :

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

110

Juste à côté de lui, monsieur Jean-François Grenier. Monsieur Grenier est directeur senior du groupe Altus. Bonsoir, Monsieur Grenier.

M. JEAN-FRANÇOIS GRENIER :

115

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

120

À côté de monsieur Grenier, monsieur Clément Demers, directeur général du Quartier international de Montréal. Bonsoir, Monsieur Demers.

M. CLÉMENT DEMERS :

125 Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

130 Et au bout de la table là-bas, madame Claire Poitras, qui est professeure au Centre urbanisation culture et société à l'INRS.

135 Je voudrais aussi souligner la présence de monsieur François Robillard. Monsieur Robillard est conseiller à l'arrondissement Ville-Marie, et la présence aussi, m'a-t-on dit, de monsieur Jacques Lachapelle, qui est le nouveau président du Conseil du patrimoine. Est-ce qu'il est là, Monsieur Lachapelle? Bonsoir, Monsieur Lachapelle.

140 Alors, je cède immédiatement la parole à monsieur Jean-Robert Choquet. Monsieur Choquet est directeur de la Direction de la culture et du patrimoine. Il va nous présenter son équipe et puis enchaîner avec la présentation. Bonsoir!

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

145 Bonsoir, Madame la présidente, bonsoir tout le monde. Alors, mes collègues à la table avec moi, à ma gauche, monsieur Ronald Delcourt, représentant de l'arrondissement Ville-Marie et responsable du Vieux-Montréal; à ma gauche immédiate, mon collègue Claude Dauphinais de la Direction de la culture et du patrimoine, qui est responsable de la rédaction, de l'intégration des contenus dans notre document; à ma droite, ma collègue Isabelle Dumas, chef de division patrimoine, dans notre équipe; et je me permets également de souligner la présence, dans la salle, de monsieur Alain Dufort, directeur de l'arrondissement Ville-Marie et de plusieurs de ses collègues de l'équipe de Ville-Marie.

150 Je cède immédiatement la parole à Claude Dauphinais, qui va faire la présentation de la section qui a été identifiée ce soir par l'Office.

M. CLAUDE DAUPHINAIS :

155

Merci. Donc, le Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal dont l'élaboration avait pour but notamment de faire un document qui prendrait le relais du Plan d'action pour le Vieux-Montréal, que la Ville a mis en œuvre après son adoption en 1998, et aussi dans le but de mettre le Vieux-Montréal au cœur des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal en 2017.

160

La présentation d'aujourd'hui commencera par un état de la situation, mais comme on l'a fait déjà à deux reprises, on en fera une assez brève aujourd'hui, pour ensuite aborder les objectifs du Plan qui sont au nombre de trois, et ensuite, aborder la mise en œuvre donc de ce projet de plan par le biais de deux volets qu'on a inscrits à la mise en œuvre, c'est-à-dire des solutions sur mesure et des priorités d'intervention sur le territoire.

165

L'état de la situation, donc en bref, je vais aborder les différents points à gauche, et la contrepartie, donc le diagnostic qu'on peut en faire à droite.

170

Depuis 1998, donc, le caractère multifonctionnel du quartier a continué de se développer, bien que l'équilibre entre les fonctions, la cohabitation entre les différents usagers, l'offre commerciale, tout ça doit quand même être amélioré. Et on a remarqué aussi que la partie est du quartier, la partie orientale, traîne de la patte.

175

Dans la dynamique de la ville, les développements dans la périphérie ont réduit l'enclavement du Vieux-Montréal et aussi donné la possibilité d'accéder à certains services. Toutefois, les liens fonctionnels et formels du Vieux-Montréal avec la ville restent encore à compléter.

180

Le cadre bâti, on y a investi beaucoup depuis 1998, s'est grandement amélioré, mais il reste qu'il y a encore plusieurs terrains vacants qui sont répartis sur le territoire du Vieux-Montréal. Et, aussi, la transformation de bâtiments qui met toujours en jeu les caractéristiques d'intérêt du bâtiment lui-même, mais aussi celles du milieu où il s'insère.

185 Par ailleurs, sur le domaine public, le réaménagement s'est poursuivi, mais il reste que des voies assez importantes, notamment Saint-Paul, sont encore à réaménager. On a remarqué une absence presque complète de signalisation, d'orientation et de repérage, et des cafés-terrasses et des kiosques qui déparent le paysage du Vieux-Montréal.

190 Du côté de la circulation et des déplacements. Dans le cadre de l'adoption du Plan de transport de Montréal, en 2008, il y a un plan sectoriel de gestion des déplacements qui a été élaboré par la suite, mais qui met en avant-plan différentes mesures, dont la priorité pour accéder au Vieux-Montréal par le transport en commun, et de favoriser les déplacements piétons à l'intérieur du Vieux-Montréal. Et il reste que la mise en œuvre de ce plan reste quand même
195 largement à faire encore.

Enfin, l'attrait Vieux-Montréal, comme destination, s'est maintenu, voire consolidé, mais il reste qu'on n'a pas une vision ou une coordination d'ensemble du produit touristique Vieux-Montréal. Donc, une coordination des différents intervenants qui font cette promotion et qui
200 définissent le Vieux-Montréal.

Après avoir soutenu la restauration et la réappropriation graduelle du Vieux-Montréal par la société civile, les efforts ont permis, ces dernières années, la consolidation du milieu de vie, la richesse patrimoniale et de la vocation touristique. On peut dire que le Vieux-Montréal va
205 relativement bien, mais il y a place pour faire mieux encore, considérant notamment l'importance des lieux.

À partir d'un bilan qui fait donc état d'acquis solides du Vieux-Montréal, le Plan propose de rehausser la qualité de chacune des trois dimensions essentielles du Vieux-Montréal, qui est
210 à la fois milieu de vie, haut lieu du patrimoine montréalais et destination touristique, et pour ce faire, établit trois objectifs que vous avez à l'écran depuis quelques secondes :

Soutenir un milieu de vie complet de qualité, adapté à la vie quotidienne et générant sa propre vitalité;

215 Affirmer l'identité du Vieux-Montréal tout en l'enrichissant – on parle ici donc
particulièrement de patrimoine;

Et, enfin, de créer une destination renommée qui procurera une expérience authentique
et enrichissante aux Montréalais et aux visiteurs de toute provenance.

220

Aujourd'hui, donc, nous nous concentrons sur la mise en œuvre du Plan, c'est-à-dire les
mesures qui nous permettront de concrétiser ces objectifs.

225

Le Vieux-Montréal est compris dans le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie. C'est
l'instance qui en assure la gestion, notamment par son rôle dans l'entretien, l'émission des
permis et des autorisations, ainsi que la surveillance du territoire. Plusieurs services municipaux
y interviennent aussi, plus particulièrement en matière de coordination, de promotion,
d'aménagement, d'infrastructure et de transport. Parmi ces services, la Direction de la culture et
du patrimoine joue cependant un rôle prépondérant, à titre de responsable de la mise en œuvre
et du suivi de la Politique du patrimoine de la Ville.

230

Rappelons aussi, puisque le territoire bénéficie d'un statut en vertu de la *Loi sur le
patrimoine culturel*, que toute intervention doit faire l'objet d'une autorisation du ministre de la
Culture et des Communications.

235

L'implantation des mesures de protection et de mise en valeur énoncées requiert donc
de l'ensemble des intervenants une approche concertée et une répartition claire des
responsabilités, de manière à assurer la cohérence des gestes et une qualité à la hauteur des
caractéristiques exceptionnelles du territoire.

240

L'arrondissement de Ville-Marie poursuivra donc la gestion des autorisations sur le
domaine privé et le domaine public, ce qui permettra notamment d'entreprendre des révisions à
la réglementation, le cas échéant, notamment pour le développement des objectifs et critères
de... des critères notamment d'aménagement, des dispositions de zonage suite, par exemple, à

245 l'étude sur le potentiel commercial de l'arrondissement, et aussi, des dispositions d'affichage où on souhaite arrimer ces dispositions entre celles de la réglementation et du ministère.

Il y aura aussi, donc, une révision des règles, normes et critères d'aménagement des cafés-terrasses et kiosques d'artisans, et dans ce cadre-là, aussi, le projet de revitalisation commerciale de la partie est du quartier. L'arrondissement poursuivra aussi la surveillance du territoire, notamment, évidemment, des travaux qui s'y réalisent, mais aussi, par exemple, du bruit.

255 L'arrondissement poursuivra aussi l'entretien et la gestion du domaine public, ce qui lui donnera l'occasion de mettre en œuvre le plan sectoriel de gestion des déplacements ainsi que le plan de stationnement. Il pourra poursuivre le plan d'action ciblé en itinérance, et travailler à la stratégie destinée à susciter l'adhésion des partenaires aux différents objectifs d'améliorations.

260 L'arrondissement assurera dorénavant le soutien à la table de concertation du Vieux-Montréal, qui est là où on pourra donc développer des indicateurs de qualité de vie et assurer leur monitoring. Et aussi, faire une concertation étroite des résidents, commerçants, hôteliers, promoteurs d'activités dans un but d'une meilleure cohabitation.

265 Enfin, l'arrondissement assurera la coordination des services municipaux qui oeuvrent dans le Vieux-Montréal par le biais du comité de coordination interne Vieux-Montréal.

270 Du côté de la Direction de la culture et du patrimoine, cette fois la Direction donc continuera d'assurer la coordination des travaux d'aménagement du domaine public. Et dans ce cadre, pourra notamment travailler à développer le concept de voie partagée, piéton-auto, qu'on voudrait voir éventuellement appliqué à la rue Saint-Paul; pourra voir à la révision des critères d'aménagement du domaine public et du mobilier urbain qu'on y trouve; voir à la conception et déploiement d'une signalisation d'orientation et de repérage; et enfin, continuer le développement du plan lumière.

275 La Direction assurera aussi, encore, la planification et la gestion de l'entente sur le développement culturel de Montréal, bien sûr en collaboration avec le ministère.

280 Un coup d'œil à cette carte, ici, nous donne l'ensemble des interventions qui sont projetées sur le domaine public d'ici 2017, c'est-à-dire qui seront soit réalisées ou entreprises à ce moment-là. On a notamment la mise en lumière, donc particulièrement sur les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, entre les boulevards Saint-Laurent et la rue McGill.

285 Il y a aussi les interventions qui sont inscrites au plan triennal d'immobilisation de 2012-2015, qui sont indiquées en rouge clair. Ça concerne donc la rue Saint-Paul pour sa partie qui est à l'est de la place Jacques-Cartier, le parc du Champ-de-Mars qui entoure les vestiges de fortification qui ont été restaurés. On aura la place Vauquelin à réaménager. Aussi, les cours avant et trottoirs de la Cité administrative, notamment autour de l'Hôtel-de-Ville. Il y a aussi deux tronçons des rues Saint-Jacques et Notre-Dame qui sont prévus au PTI, qui se situent entre Saint-François-Xavier et la Place d'Armes, et un tronçon de la rue Saint-François-Xavier adjacent à ça, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine. Par la suite, on a la rue Saint-Paul plus à l'ouest, la rue Saint-François-Xavier et la rue de la Commune à l'ouest de Saint-Gabriel.

290 Les secteurs en orangé concernent des interventions qu'on va voir un petit peu plus loin dans la présentation.

295 La Direction, donc toujours de la culture, verra aussi au démarchage en vue de la mise sur pied d'une stratégie de développement des terrains vacants. C'est-à-dire tant les terrains privés que ceux qui lui appartiennent. Ces terrains, les terrains de la Ville, sont le 2226, Notre-Dame, un terrain qui se situe entre Notre-Dame et Saint-Jacques, ainsi que la place Victor-Morin.

300 On a donc, avec la carte qui s'est affichée, une idée d'ensemble des terrains vacants qui sont illustrés en orangé ici. Et les deux propriétés municipales qui sont entourées, qu'on voit presque face à face sur la rue Notre-Dame.

305 La Direction assurera désormais aussi la concertation des partenaires en vue de la
définition de la destination touristique et de sa promotion. Elle verra aussi à la bonification de
l'offre en matière d'histoire, de patrimoine et d'interprétation. Et en ce qui a trait au
développement du front de mer, qui est donc le Vieux-Port, la pointe du moulin, l'entrée du canal
Lachine, la concertation avec les partenaires que sont la Société immobilière du Canada, qui
310 maintenant s'occupe aussi du Vieux-Port, et la Société Parcs Canada.

Enfin, la Direction de la culture et du patrimoine assurera le suivi et la mise à jour du Plan
de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal.

315 Le deuxième volet qui sont les priorités d'intervention dans la mise en œuvre. Pour la
mise en œuvre, donc la Ville identifie trois projets prioritaires dont la mise en œuvre, d'une part,
assurera la concrétisation à court terme de plusieurs des orientations qui sont mises de l'avant
et, d'autre part, pourra contribuer à rehausser significativement l'apparence du Vieux-Montréal
pour les célébrations, donc, du 375e anniversaire.

320 Ces projets sont les suivants et visent particulièrement un accueil de qualité au Vieux-
Montréal à partir de la station de métro Champ-de-Mars, qu'on verra plus en détail, visent aussi
la rue Notre-Dame, dans sa portion entre le boulevard Saint-Laurent et la Place d'Armes ou la
rue Saint-Sulpice, et enfin, la place Jacques-Cartier et le boulevard Saint-Laurent, deux tronçons
325 qui ont une même orientation dans le Vieux-Montréal.

L'accueil de qualité à partir de la station de métro Champ-de-Mars. L'accès au Vieux-
Montréal à partir de la station de métro Champ-de-Mars est très utilisé et c'est le point d'accès le
plus rapproché du cœur du Vieux-Montréal. Le cheminement le plus direct implique un passage
330 par un tunnel aménagé sous une bretelle de l'autoroute Ville-Marie.

On a ici sur la carte qui est affichée, vous avez un petit peu en haut, en diagonale, la rue
Sanguinet. Et je vous signale que la photo disponible, ici, a été prise avant les travaux du Centre
de recherche du CHUM. On a la station de métro avec la place Marie-Joseph juste à côté, la rue
335 Hôtel-de-Ville qui est un peu plus bas, et à droite, dans le coin, donc le Champ-de-Mars.

Donc, on passe de la station de métro au Vieux-Montréal par un tunnel. Autrement, il est possible de circuler le long de l'emprise de l'autoroute vers la rue Hôtel-de-Ville ou encore en allant vers l'est, vers la rue Saint-Denis. Présentement c'est un accès peu convivial et mal signalisé. Quant au tunnel, son aménagement peu invitant n'offre pas toujours à ses utilisateurs un sentiment de sécurité adéquat.

Dans la foulée des orientations du présent plan visant la mise en valeur du paysage du Vieux-Montréal et le rétablissement de liens de qualité avec la ville, l'objectif prioritaire poursuivi à long terme pour ce secteur est de rétablir la continuité de la rue Sanguinet depuis la rue Viger jusqu'à la Gosford – ce que la flèche pointillée indique – de manière à donner un accès direct pour les piétons au quartier historique.

J'illustre ici les cheminements qui sont possibles en surface pour éviter le passage par le tunnel. On a, par exemple, vers la rue Saint-Denis, via la rue Viger ou encore par Sanguinet et le trottoir nord de la rue Saint-Antoine. Et quand on va vers l'ouest, on passe par la place Marie-Joseph-Angélique vers la rue Hôtel-de-Ville et Saint-Antoine, ou encore, en prenant l'escalier par le Champ-de-Mars.

À court terme, il s'agit d'en faire une porte d'entrée agréable à emprunter, sécuritaire et qui permet au piéton, dès sa sortie de l'édicule du métro, d'appréhender la réalité du Vieux-Montréal.

Les interventions qui sont projetées, la rénovation du tunnel piéton de manière, notamment, à en améliorer l'aménagement intérieur, et aussi d'améliorer l'aménagement des chemins piétonniers – vous en avez un ici entre autres – depuis la sortie de l'édicule, que ce soit vers la rue Sanguinet, la rue Saint-Denis ou encore la rue Hôtel-de-Ville, ce qui nous permet d'aller, par exemple par Hôtel-de-Ville, d'arriver au pied du Champ-de-Mars où on traverse un feu et on a un minimum d'indication ici, d'orientation. Et tout en haut, au Champ-de-Mars, ce qui n'est plus possible présentement, on verra dans les prochains travaux d'aménagement du parc du Champ-de-Mars, donc le lien qui existait entre les escaliers de la place Vauclin et l'escalier qu'on a dernière nous, sur la photo, au pied de la rue Hôtel-de-Ville.

Deuxième projet, la rue Notre-Dame dans sa portion entre Saint-Laurent et Saint-Sulpice. Ce tronçon qui relie la Cité administrative à la Place d'Armes est sans contredit l'un des lieux quand même le plus fréquenté du Vieux-Montréal. Toutefois, l'état du cadre bâti et de l'activité commerciale offre une atmosphère peu invitante pour les passants. Le secteur comporte deux terrains vacants de propriété municipale et l'activité commerciale souffre de la présence de locaux vacants et de devantures commerciales de qualité assez variable.

L'objectif poursuivi ici est la revitalisation de la rue par la consolidation de son tissu urbain et le rehaussement de la qualité de l'activité commerciale. Les interventions qui sont projetées : accélérer la construction des deux propriétés municipales qui s'y trouvent; explorer, avec l'ensemble des propriétaires riverains, des moyens d'améliorer la qualité des lieux; et enfin, examiner des moyens d'améliorer l'entretien du domaine public.

Troisième projet, la place Jacques-Cartier et le boulevard Saint-Laurent. Ces deux voies publiques ont en commun, outre leur orientation nord-sud que j'avais mentionnée tantôt, d'être des lieux de passage très utilisés pour accéder au Vieux-Port. Dans un cas, c'est essentiellement par les piétons et dans l'autre cas, c'est à la fois par les véhicules et les piétons.

Une quinzaine d'années après le réaménagement de la place Jacques-Cartier, sa mise en lumière et l'élaboration et la mise en œuvre d'un guide d'aménagement pour les cafés-terrasses, force nous est de constater que la qualité attendue n'est pas nécessairement au rendez-vous. On remarque un cumul d'installations, de mobiliers, d'activités et d'affichage qui donnent l'impression d'un lieu confus. Les façades des bâtiments sont masquées l'été par les auvents et les terrasses, et marquées l'hiver par le retrait de ces installations. Et il y a une absence de cohérence visuelle des terrasses, de même que leur qualité de construction très variable qui dévalorisent relativement le paysage de la place.

Ici, l'objectif poursuivi est de rehausser donc la qualité de la place, plus particulièrement son paysage, et surtout d'en faire un projet qui impliquera tous les acteurs concernés; au premier chef, les propriétaires riverains et les restaurateurs, et pour une part, la Société du Vieux-Port, maintenant la SIC.

400 Les interventions qui sont projetées. D'abord, mettre en place un groupe de travail chargé de définir des actions ciblées, et aussi de développer une stratégie qui inclura donc tous les partenaires concernés, afin d'arriver à une nouvelle entente d'occupation du domaine public par les cafés-terrasses et les kiosques d'artisans.

405 Quant au boulevard Saint-Laurent, rappelons simplement qu'en 1914, il est prolongé, il a été prolongé au sud de la rue Notre-Dame jusqu'au fleuve, afin de faciliter les communications entre le port et les quartiers nord de la ville. Le boulevard porte encore aujourd'hui les stigmates de cette dernière intervention. Une de ses parties est bordée par des murs latéraux de bâtiments. Sa largeur importante rappelle son usage passé de desserte du port, et il y a deux terrains vacants qui déstructurent le cadre bâti qui l'encadre.

410 L'objectif de ce projet est de rehausser la qualité d'ensemble du boulevard et sa convivialité pour les piétons. Les interventions projetées : déterminer un schéma de circulation définitif pour l'ensemble du tronçon entre les rues Saint-Antoine et de la Commune, et améliorer l'interface avec les terrains vacants. On en a un exemple ici.

415 On continuera en réaménageant le domaine public, plus particulièrement les trottoirs et l'entrée du Cours Le Royer. Et enfin, on améliorera l'interface avec le territoire du Vieux-Port.

Merci de votre attention. Madame la présidente, ça complète notre présentation.

420 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Dauphinois. Oui, Monsieur Choquet, vous vouliez ajouter quelque chose?

425 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Juste un petit mot. J'ai fait l'oubli de deux collègues tantôt, mais je profite en même temps de l'occasion pour dire qu'en ce qui concerne, ce que j'appellerais la gouvernance

430 administrative du Vieux-Montréal, ce qui est annoncé comme nouvelle répartition des tâches, évidemment ça fait partie de la consultation, mais on a décidé de prendre un peu d'avance, les collègues de Ville-Marie et nous-mêmes, en identifiant comment on s'organiserait, en identifiant des personnes qui seraient dorénavant responsables conjointement du développement ou du lien avec la Ville et l'arrondissement du côté du Vieux-Montréal.

435 J'ai présenté tantôt notre collègue Ronald Delcourt qui occupera cette fonction pour l'arrondissement Ville-Marie. En ce qui concerne la Direction de la culture et du patrimoine à la Ville, c'est mon collègue Gilles Dufort qui va assumer cette fonction, qui assume déjà cette fonction et qui prend la relève de Gilles Morel, que beaucoup de personnes connaissent dans la salle, qui va prendre, pour reprendre le cliché habituel, mais c'est vraiment vrai, une retraite bien
440 méritée, au cours des prochains jours.

Donc, concrètement je prends une minute pour expliquer ce dont il s'agit. Ça ne signifie pas que tout ce qui a été décrit dans les responsabilités de Ville-Marie sont sous la responsabilité de Ronald Delcourt, pas plus que tout ce qui est sous la responsabilité de la Direction de la culture et du patrimoine sont sous la responsabilité de Gilles, mais chose certaine, Ronald et
445 Gilles devront être au courant de tout ce qui se passe. Comme ça, quand on les réunit tous les deux, on devrait avoir accès à l'ensemble de la connaissance de tout ce qui se fait par la Ville, au sens corporatif ou de l'arrondissement. Et donc, dans nos relations avec le ministère de la Culture et, évidemment, dans nos relations avec l'ensemble de nos partenaires du Vieux-
450 Montréal, bien, ça devrait aider à faciliter les choses au cours de l'année.

Donc, ce changement-là est déjà en opération et Ronald et Gilles sont dans la salle.

LA PRÉSIDENTE :

455 Merci.

460 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Merci, Madame la présidente.

465 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Choquet. Alors, maintenant on va entendre nos personnes-ressources, ici, qui, à leur tour, vont disposer chacune d'environ cinq à sept minutes pour nous présenter leurs commentaires sur ce qu'ils ont entendu, d'une part, mais aussi sur ce qu'ils considèrent être des actions-leviers, des conditions à mettre en place pour permettre au Vieux-Montréal de se développer, de mieux se développer encore pour les prochaines années.

Monsieur Coulombe, c'est à vous la parole en premier.

475 **M. GEORGES COULOMBE :**

S'il y a répétition, vous allez m'excuser, parce que je m'aperçois que ce que je propose, il y a des choses qui devraient se réaliser par la Ville et l'arrondissement.

480 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous voulez bien parler dans le micro, Monsieur Coulombe?

485 **M. GEORGES COULOMBE :**

Le Vieux-Montréal, par son architecture, est un lieu d'histoire, de culture, de mode et de gastronomie. Les commerçants qui s'y installent devraient toujours avoir ces thèmes en mémoire. On devrait y limiter le nombre de bars et les événements qui ne font que nuire à la vie harmonieuse du Vieux-Montréal.

490 Nous sommes à peu près 40 000 à travailler dans le Vieux-Montréal. 40 000 personnes à travailler dans le Vieux-Montréal. Assurons-nous donc que l'offre commerciale soit adéquate pour ces gens. On oublie trop souvent, que fait-on pour ces travailleurs?

495 On nous demande quelle intervention, la Ville de Montréal devrait prioriser. La première de tout, puis la plus simple : se doter de moyens pour faire respecter la réglementation. On vote des règlements, mais on ne se donne pas les moyens pour les faire respecter.

500 J'ai pour exemple, la propreté dans le Vieux-Montréal. Grâce à l'intervention de l'arrondissement et de la SDC du Vieux-Montréal, nous avons enregistré de nets progrès, mais ce n'est pas suffisant. Le Vieux-Montréal est encore sale. Il faut que les commerçants et les propriétaires d'édifices s'impliquent davantage. S'il le faut, sortons les contraventions.

505 Également, il faut que la Ville se dote de moyens pour obliger les propriétaires de terrains vagues et de stationnement à construire. Il faut les obliger. Par des taxes, je ne sais pas, on devrait trouver des moyens, pas seulement le domaine public, mais les propriétaires privés. On devrait faire quelque chose là-dessus. Ça fait trop longtemps que ça dure. Le Vieux-Montréal est truffé d'espaces vacants et il faut y remédier.

510 Les infrastructures. Réaffirmons nos standards de qualité comme la Ville l'a fait pour le Quartier international, la rue McGill, la rue Saint-Antoine. L'arrondissement priorise la rue Notre-Dame, entre Saint-Laurent et Saint-François-Xavier. Assurons-nous de ne pas devoir défaire et refaire parce que l'on doit construire sur le terrain derrière Aldred et le 22, Notre-Dame. Ça arrive trop souvent qu'on fait et défait puis refait.

515 Pour la piétonnisation, avec l'aide de la SDC, assurons-nous donc un consensus. Parce que ce n'est pas clair, encore, la façon que la Ville veut le faire, ou l'arrondissement veut le faire et les commerçants... ce n'est pas sûr encore.

520 La stratégie d'intervention place Jacques-Cartier. Au début du 20e siècle, la place c'était un lieu d'échange commercial. On y venait pour commercer. Dans les années 60 et 80, la place

525 était renommée pour sa gastronomie et ses boîtes à chanson. Aujourd'hui, on y attire des touristes. On pense que c'est la solution finale. Mais ça fait que l'hiver, la place Jacques-Cartier est déserte. Il faut donc travailler en périphérie, essayer d'avoir du monde qui y travaille, et je pense que c'est une des solutions. Pour ce faire, il faut intervenir sur trois axes : le marché Bonsecours, il faut se servir du marché. On y accueille, depuis quelques mois, le musée du costume. Le musée des sports veut s'installer. On devrait faire en sorte qui y arrive. Je pense que c'est une volonté partagée par tous, mais il faudrait y arriver.

530 Certains commerces d'art et de mode y logent actuellement. Je suis persuadé que la venue de ces deux musées aiderait à bonifier l'offre commerciale.

535 La construction de l'hôtel sur Saint-Vincent et rue des Artistes sera un atout pour la place Jacques-Cartier. Il faut que la Ville et l'arrondissement facilitent cette implantation. La rénovation de l'hôtel et de la gare Viger, dans laquelle la Ville doit s'investir. Déjà, elle avait proposé un projet, un projet devait lever, ça n'a pas fonctionné. Ça fait déjà cinq ans de ça. Il ne faut pas attendre un autre cinq ans avant que le nouveau projet prenne forme.

540 Avec l'aide de la SDC, développer des liens avec le Cirque Éloïse, Faubourg Québec et Vieux-Port. Celui-ci est en questionnement actuellement. Profitons pour réaffirmer notre présence et notre soutien.

La place Jacques-Cartier elle-même devra être repensée, et ce, en fonction des quatre saisons.

545 N'aurions-nous pas avantage à inclure dans nos priorités, d'ici 2017, le restaurant de la rue Saint-Jacques et terminer Notre-Dame au moins jusqu'à McGill?

550 En conclusion, j'aimerais rappeler à l'arrondissement que la SDC du Vieux-Montréal existe. Elle n'existe pas seulement pour servir de tampon entre les commerçants, mais existe également pour le développement économique. Servez-vous-en! Mandatez-la! Elle est là pour ça. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

555 Merci beaucoup, Monsieur Coulombe. Il y a là à manger et à boire. Merci infiniment.
Peut-être juste une petite question de clarification avant qu'on passe à l'autre intervenant. Vous
avez parlé de standards de qualité, vous parliez au niveau architectural? C'est ça?

M. GEORGES COULOMBE :

560 Exact.

LA PRÉSIDENTE :

565 D'accord. Merci beaucoup. Alors, on aura sûrement l'occasion de revenir à ce que vous
proposez.

570 Alors, maintenant, nous allons entendre monsieur Clément Demers. Monsieur Clément
Demers est directeur général du Quartier international de Montréal. Alors, allez-y, Monsieur
Demers.

M. CLÉMENT DEMERS :

575 Alors, bonsoir! Je ne veux pas répéter ce qu'a dit Georges. Moi, je vais plutôt m'attarder
à rappeler rapidement ce qui a été fait depuis 50 ans et voir comment ce qui a été fait peut nous
donner des pistes pour l'avenir.

580 Alors, il faut se rappeler qu'il y a 50 ans, le Vieux-Montréal a failli disparaître. Il était
question de passer l'autoroute Ville-Marie le long de la rue de la Commune, entre le marché
Bonsecours et le Vieux-Port. Et les premières opérations de mise en valeur, c'était en 67, qui
étaient strictement cosmétiques à l'occasion de 1967.

585 Dans les années 80, ce qu'on a remarqué c'est que le Vieux-Montréal était une île dans la ville, et qu'il ne fallait pas considérer le Vieux-Montréal tout seul, qu'il fallait absolument le considérer avec les faubourgs. Et d'ailleurs, je trouve que dans le document que vous avez préparé, vous n'avez pas assez insisté sur ce qu'il y a à faire dans les faubourgs, notamment le faubourg des Récollets, où au niveau par exemple des espaces publics, il manque beaucoup d'espaces publics.

590 Alors, tous ces espaces qu'on retrouvait à l'ouest, par exemple l'espace industriel ou au nord, la tranchée de l'autoroute et les terrains de stationnement, le Vieux-Port était aussi industriel et le faubourg Québec.

595 Donc, l'idée, ça a été d'y amener des fonctions structurantes, comme des fonctions de bureaux dans la partie nord, des fonctions d'habitation, c'est-à-dire les petites poches résidentielles qui existaient, c'est-à-dire d'arriver à les développer pour que finalement, le quartier devienne un quartier habité.

600 Et en 1988, la stratégie reposait sur le développement des activités existantes, comme les affaires, la justice, l'administration publique et l'habitation. Et en prenant toujours, comme base, qu'il fallait absolument que le Vieux-Montréal ne soit plus une île, mais qu'il soit rattaché au reste de la ville par ses faubourgs, et par évidemment le développement de la tranchée au-dessus de l'autoroute Ville-Marie.

605 C'est ce qui a amené, en 88, l'idée d'avoir des activités internationales, d'avoir des activités de création qui déborderaient vers le faubourg des Récollets, et aussi de l'habitation et du tourisme qui s'orienteraient plus vers le Vieux-Port.

610 Et d'ailleurs, dans ces années-là, le projet du Vieux-Montréal, c'était considéré comme véritablement un projet composé d'une quantité de sous-projets, mais autant publics que privés. C'est-à-dire pas seulement des projets mis de l'avant par l'entente entre le ministère de la Culture et la Ville, mais aussi par des partenaires privés. Donc, ce qu'il fallait, c'est rallier autant les efforts publics que privés pour arriver à mettre en valeur le Vieux-Montréal.

615 Donc, c'était la quatrième année, le troisième numéro de la quatrième année, en 1991, et on a vu que tous ces projets qui peuvent paraître un peu éparses, dans le fond, il y avait une stratégie commune, que tous ces projets allaient créer ensemble le projet de mise en valeur du Vieux-Montréal, incluant évidemment les faubourgs.

620 Et à l'époque, on était arrivé à 1, 343 G, si on parle de la fin des années 80, c'est au moins 4 G d'aujourd'hui. Alors, le principe c'était rechercher l'effet de levier. C'est-à-dire que les extrants d'un projet devenaient les intrants d'un autre projet, c'est-à-dire une réaction en chaîne.

625 Et on le voit bien, je pense que l'exemple du projet Chaussegros-de-Léry à l'époque, bien, le projet Chaussegros-de-Léry se dotait d'un stationnement de 1 000 places qui permettait de réaménager le Champ-de-Mars. On pouvait donc enlever le stationnement du Champ-de-Mars et celui de la Dauversière pour faire des espaces publics. Les espaces publics créaient des adresses, valorisaient les terrains à développer, attiraient des gens, donc toute une réaction. Et tous ces projets-là ont été réalisés avec cette séquence stratégique de projets dont les extrants devenaient les intrants d'autres projets.

630 Alors, tous les projets qui ont été réalisés à cette époque, c'est tous des projets qui étaient réfléchis dans le cadre de cette stratégie-là et qui ont donné des résultats tangibles et qui ont créé énormément de retombées pour la ville de Montréal. On voit ici, par exemple, l'exemple du faubourg des Récollets.

635 C'est le même principe qui a été suivi pour le Quartier international, exactement la même approche. Ce qui a permis, entre 99 et 2004, d'ajouter environ 800 M\$ de projets, autant publics que privés, avec une série de livrables qui visaient toujours l'amélioration de l'espace public, de meilleurs services, de meilleures infrastructures, meilleure accessibilité pour attirer le développement immobilier.

640 Et l'approche, par exemple lorsqu'il y a eu la place Jean-Paul-Riopelle, bien l'idée, c'était de faire un stationnement souterrain pour permettre de développer au-dessus de l'autoroute,

mettre en valeur la partie nord du Vieux-Montréal, créer un espace public, créer une adresse, amener des investissements de qualité qui allaient eux-mêmes créer des retombées.

645

Alors, on connaît tous le projet du Quartier international, mais ce qu'on oublie c'est que, finalement, c'est extrêmement payant pour les pouvoirs publics. On voit ici, dans le cas du Quartier international, il y a eu 90 M\$ d'investis : 30 M\$ par les gouvernements, 14 M\$ par la Ville, 16 M\$ par le privé, autant des commanditaires ou des riverains, et ça a entraîné – il y a eu 70 M\$ d'autres infrastructures – ça a entraîné 700 M\$ de développements immobiliers en 2003, on parlait donc de 860 M\$ à l'époque. Aujourd'hui, on est rendu à 2 200 G\$, juste dans le Quartier international, et les retombées en fiscalité et parafiscalité pour le public et pour le privé sont énormes.

650

655

Donc, investir dans un quartier ce n'est pas du tout une dépense, c'est vraiment un investissement qui est extrêmement payant. Et l'idéal, c'est de le faire en collaboration avec les partenaires privés. Alors, faire des opérations publiques, mais où on demande au privé aussi de développer autour. Et on crée des conditions pour que le privé développe.

660

Bon, j'ai aimé votre projet de la rue Notre-Dame. On veut que les riverains développent, mais encore faut-il que la Ville ne demande pas des prix exorbitants pour les terrains. Parce que ce n'est pas le prix que la Ville va avoir pour les terrains qui est important, c'est la qualité du projet qui va se développer autour, puis les taxes qui pourront venir ensuite.

665

Si on demande des prix trop élevés, sous prétexte que l'évaluation, ça vaut une certaine valeur, ce qui est plus important c'est de trouver toujours le meilleur projet pour attirer de l'investissement. Parce que les facteurs de succès en immobilier, ça reste l'emplacement. On connaît les trois facteurs, c'est : l'emplacement, l'emplacement puis l'emplacement. Mais le premier élément de l'emplacement c'est l'accessibilité tout mode.

670

Alors, aussi, dans le Vieux-Montréal, il faut continuer à améliorer l'accessibilité, et particulièrement l'accessibilité par le transport en commun, parce qu'il n'y a pas de système, par exemple, d'autobus qui est efficace, qui dessert l'ensemble du quartier. Le tramway, projet de

675 tramway qui devrait passer sur la Commune, évidemment, ce n'est pas un projet qui s'est encore
concrétisé. Il faut améliorer la qualité de l'environnement, donc la qualité de l'espace public. Et il
faut augmenter aussi les services.

680 Alors, je pense qu'il y avait des stratégies il y a 25 ans. Ces stratégies-là, vous les suivez
grosso modo dans le projet qui est déposé, mais je pense qu'il faut insister beaucoup sur l'apport
des partenaires privés.

685 Et pour ce qui est de la gouvernance, ça prend aussi des équipes qui sont dédiées et
imputables. Je crains des structures complexes. Je pense que pour le Vieux-Montréal, beaucoup
ce qui a été fait dans le passé, c'est justement... ça a toujours bien fonctionné quand il y a eu des
structures qui étaient vraiment, complètement dédiées à la mise en valeur du quartier.

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

690 Merci beaucoup, Monsieur Demers. J'ai une question qui me brûle les lèvres, mais je
pense que je vais attendre. On va attendre de voir monsieur Grenier, peut-être, vous pourriez
intervenir? Allez. Présentez-nous peut-être rapidement, rapidement le groupe Altus au cas où les
gens dans la salle...

M. JEAN-FRANÇOIS GRENIER :

700 Merci. Jean-François Grenier. Alors, moi, je veux vous parler de commerce de détail,
c'est ma spécialité. C'est ce que je fais depuis 30 ans. Puis quelques constats pour le Vieux-
Montréal, quartier que je connais bien.

Rapidement, je crois que c'est des données que vous connaissez, mais il y a quand
même eu une croissance démographique relativement importante au cours des dernières
années dans le Vieux-Montréal.

705 Et il y a beaucoup d'avantages d'être dans le Vieux-Montréal, mais il y a certains
inconvenients pour les résidents et en partie aussi pour les travailleurs, mais surtout pour les
résidents. C'est qu'il manque de commerces de proximité. C'est-à-dire des commerces qui
vendent des biens courants : supermarché, pharmacie. Il y a une pharmacie au Centre de
commerce mondial, il n'y a pas de supermarché... donc, il y a des fuites relativement
710 importantes.

J'ai calculé, pour vous, rapidement, les potentiels, c'est-à-dire les dollars dépensés par
les résidents. Évidemment, pas nécessairement et surtout pas sur le territoire du Vieux-Montréal,
puisque'il y a plusieurs typologies commerciales qui sont absentes, entre autres dans les biens
715 courants. Mais comprenez que les résidents du Vieux-Montréal dépensent annuellement environ
18 M\$. 18 M\$ qui sont dépensés à l'extérieur du quartier, puisque le quartier n'est pas servi.

Et j'ai mis également sur le tableau, puis là, je ne veux pas insister sur chacune des
typologies commerciales, mais le potentiel des travailleurs aussi. Parce qu'on a fait beaucoup
720 d'enquêtes au cours des dernières années sur les dépenses des travailleurs au centre-ville, donc
à proximité du lieu de travail et non pas du lieu de résidence, ce qui donne quand même un
potentiel total dans le Vieux-Montréal de, théoriquement, de 240 M\$ par année, dont environ
41 M\$, 42 M\$ dans les biens courants, et 79 M\$ dans les restaurants.

725 Une des problématiques pour laquelle je crois le commerce de détail de proximité ou les
biens de service courant ne s'est pas vraiment développé dans le Vieux-Montréal, c'est d'une
part, la Ville l'a mentionné, c'est un quartier qui a été pendant longtemps relativement enclavé,
même si aujourd'hui sur les faubourgs est et ouest, il y a eu quand même de la construction
résidentielle, mais c'est quand même relativement enclavé. Il y a l'autoroute Ville-Marie au nord,
730 même si on peut quand même y circuler, il y a l'autoroute Bonaventure à l'ouest, il y a la Molson
puis de l'industriel à l'ouest, donc c'est un quartier qui est quand même relativement, encore
aujourd'hui, fermé.

735 Et on peut voir, j'ai mis sur la carte ici, vous pouvez voir, on a déjà fait des enquêtes sur
les comportements d'achat, la majorité des résidents, par exemple pour les supermarchés du
Vieux-Montréal, doivent donc s'approvisionner à l'extérieur, que ça soit, certains, dans la partie
ouest, à L'Île-des-Sœurs, ou maintenant au Métro sur la rue Notre-Dame. Et, prochainement,
740 dans un autre Métro qui sera dans le projet de Devimco à Griffintown, ou pour les gens plus à
l'est, dans le IGA de madame Ménard au Complexe Desjardins ou au Provigo.

Donc, c'est des gens qui sortent du quartier, puis c'est la même chose pour une
multitude de commerces de biens courants.

745 Il y a quand même des éléments positifs pour les résidents et les travailleurs dans le
Vieux-Montréal, la restauration. Il y a plus ou moins 200 restaurants de tout type, de toute nature
dans le Vieux-Montréal. Les services personnels, il y en a quand même un certain nombre,
quoiqu'ils sont, des fois, un peu étalés, un peu tout partout sur le territoire.

750 Il y a quand même des commerces de biens semi-courants, vêtements, puis on en a vu
plusieurs apparaître, entre autres parce que ça génère... les hôtels de luxe, le Saint-James, tout
ça, ça a généré quand même l'arrivée de certains détaillants qui vendent des produits plus haut
de gamme, qui s'adressent surtout, évidemment, à la clientèle de touriste. Il n'y a pas beaucoup
755 de magasins de vêtements nécessairement, mais il faut dire qu'on est à côté du centre-ville. Puis
c'est aussi un type de commerce sur lequel on s'approvisionne avec une moins grande
fréquence. Ce qui manque vraiment, je pense, encore, c'est les commerces courants.

Il y a une SAQ, la SAQ qui est à la Place d'Armes, il y a quand même plusieurs
dépanneurs, et une petite pharmacie.

760 Mais il y a quand même un manque flagrant de commerces offrant des biens courants,
pas de supermarché. Et c'est un peu relié à la dynamique, les gens qui sont à l'est sont un peu
séparés des gens qui sont à l'ouest.

765 Il n'y a pas de vrais spécialistes alimentaires non plus. Il n'y a pas de pharmacie, il n'y a pas de quincaillerie. Donc, les gens doivent sortir du quartier pour s'approvisionner.

770 Une offre variée pour la restauration, tant pour la restauration que les commerces de biens, une bonne variété dans les typologies, les menus et les prix. Il y a quand même une offre assez grande dans le Vieux-Montréal.

775 Une tendance, par contre, et ça, je pense qu'il faut y faire attention, une tendance pour les chaînes de restauration rapide à s'installer dans certains emplacements particuliers. Et je sens qu'il y a une demande, place Jacques-Cartier, tout ça, les lieux qui sont fortement achalandés, il ne faudrait pas que ça devienne...

780 On parlait tout à l'heure des bars. Oui, il y a eu beaucoup de bars dans les années 60, 80, mais il faut se souvenir qu'à l'époque il n'y avait pas grand-chose. Je veux dire, les bars étaient surtout dans le Vieux-Montréal. Après ça, il y a eu le Quartier latin, mais c'est des choses qui évoluent dans le temps. Aujourd'hui, les jeunes ne vont plus dans le Vieux-Montréal. Moi, quand j'avais 18 ans, on se tenait tout le temps dans le Vieux-Montréal. Demandez ça à un jeune de 18 ans aujourd'hui, il ne se tient plus dans le Vieux-Montréal.

785 Des commerces qui offrent des produits pour toutes les bourses, mais quand même une certaine polarisation selon les types. Je l'ai dit tout à l'heure, l'ouverture de certains commerces haut de gamme près des hôtels de luxe du Vieux-Montréal, et au Centre de commerce mondial il y en a quelques-uns maintenant, à l'intérieur, et il y a une demande pour ce type de produit là.

790 Mais aussi, quand même passablement de commerces de souvenirs bas de gamme sur la rue Saint-Paul, et ça aussi, je pense que c'est un autre élément sur lequel il faut faire attention, parce que l'immobilier, les prix du loyer font que certains joueurs peuvent plus facilement payer les loyers demandés. Et ça, ça peut être aussi dangereux. Il ne faudrait pas que ça devienne... je ne pense pas que personne ne souhaite que la rue Saint-Paul devienne une rue de bricole, là.

795 Les recommandations, rapidement. Moi, je pense qu'il faut contrôler, par une
réglementation, l'ouverture de nouveaux restaurants de type « fast food » ou restauration rapide
sur la place Jacques-Cartier afin de préserver la diversité. Je pense que ça en prend, ça prend
du *fast food* pour les travailleurs, pour les résidents, ça en prend dans le Vieux-Montréal, mais il
faut quand même faire attention à ça. On a vu que ça a fait dans le Quartier latin, près de
800 l'UQAM, puis c'est dû, en partie, à cause de la population étudiante. Mais ce qu'il y a entre
Sherbrooke, maintenant, puis Sainte-Catherine, c'est totalement différent de ce qu'il y avait il y a
20 ans. On retrouve pas mal plus de chaînes. Je ne suis pas sûr que c'est ça qu'on veut avoir
nécessairement dans le Vieux-Montréal et sur la place Jacques-Cartier.

805 Réglementer également l'implantation de magasins de souvenirs bas de gamme, plus
particulièrement sur la rue Saint-Paul, afin d'éviter une surreprésentation de cette typologie
commerciale. Je pense qu'il faut faire attention à ça aussi.

810 Et, finalement, favoriser éventuellement le développement d'un pôle de commerce de
proximité, des biens courants, entre autres avec un supermarché qui pourrait agir à titre de
locomotive, afin de mieux desservir les résidents du Vieux-Montréal, mais toutefois, idéalement,
et je tiens à la spécifier ici, avec stationnement. Clément l'a mentionné tout à l'heure, tout mode.

815 N'oubliez pas que les gens dans le Vieux-Montréal sont aussi mobiles. C'est plus facile
des fois partir de l'ouest, dans la partie ouest du Vieux-Montréal, d'aller sur Notre-Dame au Métro
où il y a un stationnement que, par exemple, s'il y avait un supermarché dans l'est, sans
stationnement. Le stationnement, il devrait être souterrain. On doit privilégier l'ensemble des
modes de transport si on veut que ça fonctionne.

820 Alors, là-dessus, je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

825 Merci infiniment. Alors, comme vous pouvez le constater, on a une bonne variété
d'informations qui s'ajoutent à celles que la Ville nous a données.

Madame Poitras, maintenant. Allez, notre dernière intervenante. On vous écoute.

830 Mais pendant que vous cherchez sur l'ordinateur, ce qui me frappe à vous écouter c'est l'importance donc que vous accordez au développement résidentiel. Les deux premiers forums nous ont permis de voir aussi, évidemment, apparaître à travers les interventions des participants ou bien celles des panélistes, l'importance de la fonction destination touristique.

835 Et à un moment donné, ça serait peut-être intéressant de vous entendre sur l'équilibre qui peut s'installer, compte tenu des besoins de l'une et de l'autre, entre ces deux fonctions-là. En fait, tous les trois jusqu'à maintenant, puis j'imagine que madame Poitras aussi va pouvoir être interrogée là-dessus.

Allez-y.

840 **Mme CLAIRE POITRAS :**

845 O.K. Alors, merci, Madame Roy. D'entrée de jeu, je dois dire que vous allez voir que ma perspective, mon analyse est assez différente de celles des personnes qui ont présenté, étant donné que je ne suis pas du tout dans l'opérationnel. Vous allez le constater.

Alors, moi, je m'intéresse au Vieux-Montréal, d'abord comme chercheuse en histoire urbaine et en histoire métropolitaine, et en études urbaines aussi.

850 Au cours des dernières années, j'ai été appelée à réaliser un certain nombre d'études et d'analyses sur le cadre bâti du Vieux-Montréal, notamment autour du thème de Montréal comme centre financier au début du 20e siècle. J'ai aussi fait une recherche sur l'histoire du développement de la rue McGill.

855 Plus récemment, j'ai été appelée à dresser un bilan des transformations et des interventions immobilières dont a fait l'objet le Vieux-Montréal depuis sa constitution en secteur

patrimonial protégé dans les années 1960, et je peux souligner, comme il a été déjà mentionné, que le travail qui a été accompli est vraiment remarquable.

860 Deuxièmement, je dois dire aussi que j'apprécie le Vieux-Montréal, car j'ai eu l'opportunité d'habiter dans le secteur qui se trouve tout juste à sa périphérie ouest, à savoir ce qu'on appelait le faubourg des Récollets. Alors, en tant qu'ancienne résidente de la rue des Sœurs Grises, j'ai notamment assisté à la naissance de la Cité du multimédia, et je me suis alors intéressée au processus de réinvention d'un quartier, en examinant les images du quartier dans l'immédiat.

865 Alors, le séjour que j'ai pu faire dans ce quartier, dans le faubourg des Récollets, qui se trouvait tout juste à côté du Vieux-Montréal, m'a fourni une autre lecture de la ville. Ça, je tiens à le mentionner, quand on habite dans le Vieux-Montréal, on découvre Montréal d'une manière complètement différente. L'environnement de Montréal, la proximité du fleuve, on comprend 870 mieux aussi les différentes étapes qui ont marqué le développement de la ville, son passé marchand, industriel, son rôle de métropole. Et aussi, on découvre que finalement, Montréal, c'est une ville qui a une très grande qualité de vie, c'est une ville très viable.

875 Donc, habiter le Vieux-Montréal, moi, j'aimerais le souligner, c'est vraiment un grand privilège. Je pense que souvent on a tendance à l'oublier. Mais c'est quand on arrive comme résident, ensuite on change de quartier, qu'on réalise que ce quartier-là a vraiment des atouts assez exceptionnels.

880 Donc, comme il a été rappelé lors du premier forum, la personnalité du Vieux-Montréal tient à son histoire spécifique et aux différentes fonctions qu'il a assumées au fil des décennies, lieu fondation de la ville, cœur historique, ancien centre financier du Canada, cité administrative, quartier touristique et aujourd'hui quartier chic.

885 Les images, par exemple, que j'ai trouvées ici dans le bottin des finissants de l'Université McGill, qui sont publiées au début du 20e siècle, rappellent certain volets de cette riche et complexe histoire dont il reste encore d'importantes traces dans l'environnement bâti. On a deux

exemples ici : l'ancien hôtel gare Viger, et les silos à grain du Vieux-Port qui étaient quand même omniprésents dans le paysage au début du 20e et qui font toujours partie du quotidien du Vieux-Montréal.

890

Donc, mon intervention va traiter de deux éléments. D'abord, la gouvernance et ensuite les priorités d'intervention.

895

Donc, en ce qui a trait à la gouvernance, je considère qu'il s'agit d'un enjeu clé pour assurer la réussite des priorités d'aménagement qui vont être mises en place au cours des années à venir. Mais d'abord, qu'est-ce qu'on entend par gouvernance? La définition que j'utilise ici renvoie à un cadre d'analyse, donc c'est vraiment une manière de concevoir les choses, pour comprendre les processus collectifs de gestion, notamment la gestion territoriale.

900

Donc, la gouvernance tient compte de la multiplicité des acteurs, dont des acteurs non étatiques, qui sont appelés à intervenir sur un territoire donné et qui doivent gérer ce territoire d'une manière conjointe. Les acteurs peuvent interagir de différentes manières, ils peuvent coopérer, ils peuvent établir des partenariats, ils font des alliances, ils se mettent en réseau. C'est dire que l'autorité locale ou municipale n'est pas la seule à intervenir dans le Vieux-Montréal, et vraiment le Vieux-Montréal est un exemple probant de cette situation.

905

J'ai mis ici la liste des différents intervenants qui sont là, dans ce processus de gouvernance, et ça va du gouvernement fédéral à des sociétés ferroviaires qui relèvent justement du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec, Tourisme Montréal, la Ville de Montréal, l'arrondissement, la CMM, la Société de transport de Montréal, d'autres sociétés, Palais des congrès, Quartier international, les musées, les propriétaires immobiliers, les résidents, les riverains et le milieu associatif.

910

Alors, on voit qu'il y a une complexité d'acteurs, ce n'est pas exhaustif, mais ça montre bien que finalement, quand on prend des décisions sur un territoire, ça implique beaucoup, beaucoup de gens et beaucoup d'intérêt, finalement.

915

920 Donc, si maintenant je passe aux priorités d'intervention sur le territoire. Le projet de plan à l'avantage de miser sur un nombre limité d'objectifs et de présenter clairement les priorités d'intervention et, en particulier, en ce qui a trait aux espaces publics et à certaines sections de rues qui devront faire l'objet d'un réaménagement.

925 Premièrement, on souhaite fournir un accueil de qualité au Vieux-Montréal à partir de la station Champ-de-Mars. En plus d'être l'une des portes d'entrée du quartier, les abords de cette station pourraient, à mon avis, avoir une vocation beaucoup plus importante et devenir un nœud important de services. On dit qu'il manque de services dans le Vieux-Montréal, mais je pense que la station de métro Champ-de-Mars, comme elle accueille des gens qui viennent travailler ou qui rentrent chez eux le soir, en fait, il y a les deux qui sont omniprésents, pourrait vraiment devenir un pôle important pour offrir des services de proximité qui sont absents du Vieux-
930 Montréal.

 Deuxièmement. Il est prévu de réaménager la rue Notre-Dame entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Sulpice, et d'améliorer l'aménagement du segment du boulevard Saint-Laurent qui est inclus... le segment qui est inclus dans le Vieux-Montréal.

935 J'aimerais dire quelques mots sur la question du boulevard Saint-Laurent. Il me semble aussi que c'est essentiel de tenir compte de la présence du Quartier chinois, même s'il n'est pas intégré dans le site patrimonial et même s'il ne fait pas partie du Vieux-Montréal. Donc, vous allez voir que, moi, ce que je pense qui est intéressant ou important à soulever aussi, c'est la
940 question des interconnexions avec les différents secteurs qui entourent le Vieux-Montréal.

 Donc, Montréal, en fait, c'est la seule ville centre au Québec, si on exclut de la notion de ville centre, la ville de Brossard, où maintenant il y a un Quartier chinois qui est plus diffus, mais qui est en train de se constituer. Donc, c'est la seule ville au Québec qui a un tel quartier et qui
945 continue à attirer encore beaucoup de gens.

950 Il faut rappeler, je crois, que les quartiers chinois sont relativement peu nombreux dans les grandes villes nord-américaines, mais ils sont tous très réputés. On connaît celui de Toronto, de Vancouver, de New York, de Chicago, Boston, L.A., San Francisco, Seattle et Honolulu. C'est quand même des lieux de destination touristiques importants. Et c'est aussi des lieux, des repères importants pour les communautés chinoises.

955 Donc, il me semble que penser au réaménagement du boulevard Saint-Laurent sans tenir compte de ce qui se trouve tout juste à l'extérieur des limites du site qui vous intéresse pourrait, comment dire, créer un peu de difficulté en ce qui a trait aux transitions.

960 Troisièmement, la dernière priorité en matière d'aménagement concerne la place Jacques-Cartier qui sera revue. À cet égard, la place est d'abord considérée comme un espace public, et le Plan n'est pas très explicite sur ce qui est envisagé comme éventuel changement en ce qui concerne les bâtiments qui entourent la place.

965 Alors, il faut bien se rappeler qu'une place se distingue également par le caractère et la fonction des bâtiments qui entourent cette place. Donc, certes, la Ville peut intervenir sur l'espace public, mais il a été souligné aussi que ça serait intéressant d'avoir des interventions plus nettes sur les bâtiments comme tels. Donc, ça pourrait avoir des effets structurants assez importants.

970 Bien sûr, il est difficile de prévoir avec certitude quels seraient les effets structurants des interventions. Mais, en tout cas, si une chose est certaine, c'est qu'elles ne pourraient pas nuire, mais par contre, elles ne pourraient pas nécessairement garantir l'activité commerciale, parce qu'il y a d'autres éléments qui peuvent influencer le dynamisme commercial, notamment la conjoncture économique, les problèmes d'accessibilité qui peuvent être aussi importants, la concurrence avec d'autres espaces semblables ailleurs, dans une ville ou dans une région.

975 Vous êtes l'expert de la question, j'imagine que ce que je dis là, ça peut s'appliquer pour tout type de développement commercial.

980 Donc, des recherches en étude urbaine ont démontré qu'il peut s'avérer assez difficile d'établir une relation de causalité de certaines interventions, compte tenu notamment de la multiplicité des facteurs qui sont à prendre en considération.

985 Donc, pour revenir à la place Jacques-Cartier, je crois qu'il serait pertinent de penser son aménagement d'une manière flexible et adaptable et qui pourrait être aisément programmé pour servir à différentes activités. Donc, à cet égard, il y a un courant contemporain en aménagement, actuellement, qui préconise l'idée selon laquelle on doit penser en termes de flexibilité des usages et de polyvalence des espaces.

990 Un autre enjeu de taille qui a des répercussions sur le Vieux-Montréal est celui du modèle de développement qui sera adopté pour le Vieux-Port et la Pointe-du-Moulin. On a parlé d'autres acteurs, notamment le gouvernement fédéral, Parcs Canada, la Société immobilière du Canada. Donc, il serait très important de rappeler ici, comme le projet de plan le fait d'ailleurs, le choix qui avait été fait, le choix collectif qui avait été fait et qui découlait des consultations publiques qui ont été menées sur le réaménagement du Vieux-Port au milieu des années 1980.

995 Il avait été alors clairement décidé que la vocation du Vieux-Port était celle d'être un espace public accessible. Je pense qu'il faut rappeler ce qui avait été déterminé à ce moment-là, et maintenir ce souhait, cet objectif.

1000 Près de 30 ans plus tard, le Vieux-Port remplit parfaitement ce rôle. Par exemple, c'est un des endroits où les familles émigrantes viennent se balader l'été. Si vous voulez faire du people watching, le Vieux-Port est vraiment un des tops choix à Montréal. Je n'exagère pas, mais il y a une diversité absolument exceptionnelle qu'on peut y rencontrer.

1005 C'est ce qui m'amène à dire quelques mots sur les autres grands projets de développement immobilier qui auront probablement des effets sur le Vieux-Montréal. Donc avec l'arrivée, sur son pourtour, de développements immobiliers majeurs, notamment le Centre hospitalier, le CHUM et son centre de recherche, je crois que le Vieux-Montréal se trouve

vraiment à un point tournant de son histoire. Mais on ne sait pas encore quelles seront les répercussions de la présence de ces nouveaux développements sur le Vieux-Montréal.

1010

Comment les priorités proposées, qui sont proposées ici, tiennent-elles compte de ces grands projets de développement en cours ou qui sont annoncés? Que va signifier l'arrivée de centaines de travailleurs dont plusieurs ont des horaires atypiques, notamment les personnes qui travaillent dans un hôpital, ils ne font pas nécessairement du 9 h à 5 h, qu'est-ce que ça va signifier pour le dynamisme des activités dans le Vieux-Montréal? Et qu'est-ce que ça pourrait générer comme nouveaux types d'activité? Qu'en est-il du site de l'hôtel gare Viger? Ça a été souligné.

1015

Donc, je souhaitais donner ces deux sites en exemple, mais pour qu'on saisisse bien l'envergure, finalement, des changements qui sont à venir et des opportunités aussi qui sont à saisir.

1020

Donc, pour conclure, juste des grandes questions :

1025

Comment assurer une plus grande cohérence d'intervention avec les différents groupes d'acteurs, de revenir sur la question de la gouvernance? Je pense qu'il faut traiter aussi les seuils d'une manière très, très importante et la question des interconnexions entre les différents secteurs en développement qui sont en lien aussi avec le Vieux-Montréal.

1030

De profiter des stations de métro, notamment Champ-de-Mars, comme un lieu de service, notamment pour du commerce d'itinéraire : on arrête à un endroit, on poursuit sa route.

1035

Et favoriser un urbanisme flexible ou élatique aussi, comme on l'appelle, c'est-à-dire permettre aux gens de faire des appropriations d'espace pour voir un peu de quelle manière ils peuvent servir.

Et aussi, je pense qu'il faut dégonfler le mythe de l'absence de commerces de proximité. Si on explore attentivement le Vieux-Montréal, on fait des découvertes. On sait qu'il n'y a pas de

1040 marché. Il y a eu une tentative, ici, il y a plusieurs années qui a échoué. Pourtant, c'était le
modèle vraiment... on avait beaucoup travaillé sur le modèle qui correspondait aux attentes des
gens. Malheureusement, il manque d'habitants, je pense, pour soutenir un commerce
d'importance, mais il y a un marché de fruits et légumes qui dessert tous les restaurants du
Vieux-Montréal, certains du centre-ville, qui est à l'ouest, sur la rue de la Commune, qui est là
depuis des années, qui est vraiment un petit bijou.

1045 Alors, j'invite les gens à davantage explorer leur quartier et peut-être à mieux le
connaître.

Merci.

1050

LA PRÉSIDENTE :

Merci infiniment, Madame Poitras. Merci beaucoup.

1055 Bon, alors on va s'arrêter pour une quinzaine de minutes. Ceux et celles qui
souhaiteraient poser des questions ou aux représentants de la Ville ou à nos panélistes, je vous
invite à aller vous inscrire et je vous appellerai après la pause, au retour de la pause. On revient
dans 15 minutes.

1060

PAUSE

LA PRÉSIDENTE :

1065

Alors, j'invite monsieur Nicolas Messier à s'avancer. Alors, pendant que monsieur
Messier s'avance, j'aurais une question à poser à nos panélistes.

1070 Alors, Monsieur Demers, vous avez dit que pendant des années le Vieux-Montréal était
une île et qu'on avait... en tout cas était très enclavé, monsieur Grenier est revenu là-dessus
aussi, et qu'on l'avait rattaché à la ville par les faubourgs. Et madame Poitras est revenue là-
dessus aussi, l'importance de tenir compte de ce qui environne le Vieux-Montréal. Dans le plan
de la Ville, il y a aussi des éléments concernant les liens à établir entre le Vieux-Montréal et le
milieu environnant.

1075 Est-ce que vous pourriez nous dire rapidement, en capsule, comment vous voyez les
liens à établir avec la zone qui est immédiatement au nord de l'autoroute? La zone en tranchée,
celle où les projets sont en train de se développer dans le quartier de la santé, puis on peut aller
plus loin en étendant ça d'est en ouest.

1080 Il y a déjà des projets qui sont en cours, il y a une zone où on nous dit que le Palais des
congrès veut s'agrandir, il y a un terrain, il y a un projet qui est déjà sur la table en examen à
l'arrondissement Ville-Marie aussi, d'une tour dans ce coin-là, comment on peut imaginer un lien
intéressant entre cette zone-là et le Vieux-Montréal?

1085 Madame Poitras, Monsieur Demers peut-être vous pourriez commencer? Ou je ne sais
pas, un de vous deux, là. Au niveau de la vision, sans aller nécessairement dans le détail,
comment vous voyez ça?

1090 **M. CLÉMENT DEMERS :**

1095 Bien, je pense que le projet du Quartier international est un bon exemple. Pour faire les
liens nord-sud, il faut faire des liens par des espaces publics et par des bâtiments. Comme par
exemple, le boulevard Saint-Laurent actuellement qui se trouve à être déstructuré au-dessus de
l'autoroute, parce que c'est un viaduc. Si c'était bordé de bâtiments de part et d'autre, le lien se
ferait avec le Quartier chinois tout naturellement. Parce que la tranchée de l'autoroute c'est une
barrière et ça l'était dans le Quartier international avant. Et maintenant, les gens oublient que
l'autoroute est là quand ils montent sur Bleury et voient l'entrée du Palais des congrès, ils voient
la place Jean-Paul-Riopelle, ils oublient complètement qu'il y avait une autoroute.

1100 Alors, il faut assurer ces liens nord-sud. Et ne pas faire comme ce qui a été fait à Boston. À Boston, quand ils ont enfoui l'autoroute, ils ont fait une grande ceinture verte. Ça devient une barrière verte. C'est mieux d'avoir des espaces publics nord-sud, bordés de bâtiments.

1105 Et, éventuellement, je sais qu'il y a des projets pour couvrir l'autoroute entre le boulevard Saint-Laurent et puis le carré Viger, bien, éventuellement, il faut qu'il y ait des espaces publics et il faut qu'il y ait des bâtiments qui encadrent ces espaces publics. Et le Quartier de la santé, c'est une opportunité, effectivement, de faire le lien entre le Centre de recherche et le Palais des congrès qui est un palais qui performe extrêmement bien au niveau international, pour tout ce qui est des congrès en recherche médicale.

1110

LA PRÉSIDENTE :

1115 Oui. Puis en ce qui a trait aux vues, par exemple, aux percées visuelles. Évidemment, on voit les hauteurs commencer à grimper, là, avec le Centre de recherche du CHUM et autrement. Est-ce que vous avez des fils, des filons ou des orientations qui pourraient...

M. CLÉMENT DEMERS :

1120 Bien ça, ça a été pris en compte dans le plan des hauteurs de l'arrondissement. Il y a eu des cônes de vision qui ont été préservés depuis la place Vauquelin puis depuis le Champ-de-Mars.

LA PRÉSIDENTE :

1125 Oui.

M. CLÉMENT DEMERS :

1130 Et, d'ailleurs, c'est peut-être là que devraient être les espaces publics, bordés de bâtiments de pas trop grande hauteur, mais sur le boulevard Saint-Laurent, évidemment, on n'est

moins en conflit avec les cônes de vision. Donc, il y a moyen de respecter à la fois les cônes de vision et le besoin de développer sur la tranchée de l'autoroute.

LA PRÉSIDENTE :

1135

D'accord. Madame Poitras, vous, avez-vous une opinion ou des commentaires?

Mme CLAIRE POITRAS :

1140

Oui. En fait, je pense que ce qu'il faut faire pour les liens, il faut se souvenir que... oui, l'autoroute a contribué à démolir beaucoup d'îlots, à complètement déstructurer la trame, je pense qu'il y a sûrement moyen de récupérer une partie de l'emprise de l'autoroute. Il ne faut pas, comme ce qui a été fait à Boston, on a enfoui l'autoroute, mais on a utilisé l'emprise à d'autres fins. Donc, le tracé de l'autoroute est quand même là d'une certaine manière.

1145

Mais là, je pense qu'on voudrait penser à autre chose et revenir, finalement, d'une certaine manière, au tracé fondateur des grandes rues importantes est-ouest, Notre-Dame, Saint-Paul, et nord-sud aussi, Saint-Denis, Saint-Laurent. Et je pense que par rapport à l'intégration des bâtiments, il faut tenir compte que ces rues-là sont des rues très, très importantes dans l'histoire de Montréal, parmi les premières, et qui méritent un traitement particulier.

1150

Je pense qu'il faut être très sensibles à leur présence puis à les valoriser comme tracé tout simplement.

1155

LA PRÉSIDENTE :

Et vous, Monsieur Coulombe, je me souviens que dans une consultation précédente sur le CHUM, vous étiez revenu en consultation nous parler de vos craintes liées à l'enclavement du Vieux-Montréal. Est-ce que vous avez des choses à ajouter là-dessus?

1160

M. GEORGES COULOMBE :

1165 Bien, en fait, nos craintes ont été banalisées, parce que dans le fond, avec la consultation publique puis avec... on nous a écoutés. Parce qu'au départ, on avait peur que ce soit, les bâtiments pour le CHUM deviennent presque un barrage sur le Vieux-Montréal, mais je pense qu'on a pris en compte tout ça, et puis ça se dessine très, très bien dans le moment.

LA PRÉSIDENTE :

1170 Merci. Alors, Monsieur Messier, on s'en va à vous. Bonsoir, Monsieur Messier.

M. NICOLAS MESSIER :

1175 Bonsoir. Bien, je vous remercie de m'écouter ce soir. Je suis là ce soir en termes de représentant de l'organisme Moelle épinière et Motricité Québec, qui est un organisme qui oeuvre au niveau des personnes handicapées, mais aussi en tant que citoyen et en tant qu'utilisateur du Vieux-Montréal.

1180 Je pense qu'il y a une notion justement qui a été bien mise de l'avant, autant dans les documents qui ont été mis en ligne, qu'à travers les différentes présentations ce soir, c'est l'importance de tenir compte de l'utilisation qui en est faite, et donc des utilisateurs eux-mêmes. Et, malheureusement, j'ai constaté qu'à travers toutes ces notions-là, le concept d'utilisateur, il y a une notion transversale qui n'a pas été mise de l'avant et c'est celle de l'accessibilité pour les
1185 personnes vivant avec une limitation fonctionnelle.

On sait qu'il y a près de 15 % de la population qui vit avec des limitations fonctionnelles. C'est un chiffre qui va aller en augmentant avec les années, avec le vieillissement de la population. Et que ça soit au niveau des résidents, au niveau de l'offre touristique, au niveau des
1190 travailleurs, aussi, qui intègrent de plus en plus le marché du travail, et qui ont une limitation, bien, c'est important que leurs besoins soient pris en compte dans les décisions et les projets qui

vont être mis de l'avant dans ce grand projet de faire du neuf avec du vieux dans le Vieux-Montréal.

1195 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous voulez qu'on aille poser la question à la Ville? Comment vous avez tenu compte, en termes d'accès, des gens qui ont certaines difficultés ou certaines limitations?

1200 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Est-ce que je pourrais me permettre de demander d'ajouter un paragraphe ou deux, parce que sans ça, la question demeure assez générale.

1205 **M. NICOLAS MESSIER :**

En fait, c'est ça, j'allais...

1210 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Bon, bien, excusez-moi, c'est moi qui vous ai coupé. Allez-y.

1215 **M. NICOLAS MESSIER :**

Non, c'est ça, c'était une mise en bouche, j'arrivais à une question plus précise par la suite. Mais donc, en ce moment, dans la configuration et les installations du Vieux-Montréal, il y a différents facteurs qui entravent la circulation et l'accès aux installations et au bâti. Qu'on parle des pavés, la largeur réduite des trottoirs, le manque flagrant de stationnement réservé, et les obstacles architecturaux, c'est tous des éléments qui sont en ce moment problématiques.

1220

1225 Donc, un des éléments, en fait, qui me préoccupe, qui nous préoccupe, c'est la possibilité d'obtenir des dérogations, tant sur le domaine public que privé, au niveau de modifications, la rétro-installation de mesures, de mise en accessibilité du bâti. Et donc, ma question est de savoir si les différentes instances concernées, donc la Ville de Montréal et le ministère qui est en charge de toutes les questions au niveau patrimonial, architectural, auraient la volonté d'assouplir les critères de dérogation dans le cas d'éléments qui visent la mise en accessibilité du bâti?

1230 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va?

1235 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Monsieur Delcourt?

M. RONALD DELCOURT :

1240 Peut-être qu'on peut interpeller aussi le ministère à ce sujet, mais en ce qui concerne les aménagements pour favoriser l'accessibilité aux bâtiments, c'est inscrit dans le Code de construction : pour tout bâtiment neuf ou lors de rénovations, tout ce qui peut être fait, peut être fait pour favoriser l'accessibilité aux bâtiments, puisque c'est ça votre question.

1245 Par contre, je ne crois pas qu'il y ait d'obligation de le faire, de transformer à cette fin-là. Évidemment, dans le Vieux-Montréal, il y a parfois, si on peut parler par exemple de rampe d'accès, les lieux, la configuration des rues, des trottoirs, comme vous l'avez dit, c'est très étroit, alors, il y a peu de possibilités de le faire. C'est plus compliqué.

1250 Mais par contre, si vous regardez au niveau où la Ville peut intervenir, si on prend par exemple la station du Champ-de-Mars, il est prévu de rendre cette station accessible universellement, malgré les difficultés de traverse qui se présentent.

1255

Donc, il y aura éventuellement... le métro actuellement installe des ascenseurs. Il est aussi prévu que dans la partie qui relève de la Ville soient aussi installés des ascenseurs pour que les gens à mobilité restreinte puissent accéder au Vieux-Montréal sans difficulté.

M. NICOLAS MESSIER :

1260

En fait, le sens de ma question concerne vraiment la valeur patrimoniale ou qui devient souvent un obstacle à l'accessibilité en tant que telle, du fait qu'on prime sur l'esthétique et l'historique au lieu de l'utilisation réelle que les gens puissent en faire. Et donc, au-delà des contraintes physiques qui sont, bon, des choses qui sont parfois contournables, mais la question du patrimoine demeure un élément qui lui peut être facilement transformé, tout en gardant leur cachet, mais qui ne soit pas un obstacle en tant que tel à la mise en place de...

1265

LA PRÉSIDENTE :

1270

Mais on peut peut-être aller voir les gens du ministère de la Culture qui sont présents. Est-ce que ça fait partie des préoccupations ou des critères d'analyse que vous avez? La question, au fond, ce que je comprends de ce que monsieur Messier nous dit, c'est – il y a des critères qui s'appliquent évidemment quand vous pensez conservation du patrimoine, mais lui dit : « Il y a des utilisateurs aussi qui sont là pour en profiter aussi, et dans certains cas, ils auraient besoin d'aménagements pour pouvoir avoir accès. »

1275

Est-ce que ça fait partie de vos critères d'analyse, et comment est-ce que vous considérez ces éléments-là? Venez donc à la table et vous identifier, Madame. Vous êtes une nouvelle intervenante du ministère des Affaires culturelles.

1280

Mme CHANTAL GRISÉ :

Oui, mon nom est Chantal Grisé, je suis architecte à la Direction du patrimoine et de la muséologie du ministère de la Culture et des Communications.

1285 Alors, pour répondre à votre question, en fait, nous, on analyse les projets qu'on reçoit.
Donc si, dans le projet, il y a des mesures qui sont mises en place pour favoriser l'accessibilité,
écoutez, moi, je pense qu'on peut juste applaudir à ça. Mais effectivement, nous, on n'a pas de
critère nécessairement, quand on reçoit les projets, pour demander aux promoteurs d'en ajouter.
Je pense que c'est à eux de... mais en fait, je vais prendre en note vos préoccupations pour les
prochains projets qu'on va voir, mais c'est vraiment les promoteurs. Nous, on analyse leur projet,
1290 donc...

LA PRÉSIDENTE :

1295 Mais ça ne vient pas en contravention, disons par exemple les rampes d'accès ou
d'autres mesures qu'ils pourraient prendre pour faciliter l'accès aux personnes qui ont des
limitations, ça ne vient pas nécessairement en contradiction avec des critères que vous avez, qui
sont liés à la protection du patrimoine?

Mme CHANTAL GRISÉ :

1300 Non.

LA PRÉSIDENTE :

1305 Il y a moyen d'arranger ça.

Mme CHANTAL GRISÉ :

1310 Moi, je pense qu'il y a moyen d'être imaginatif et créatif puis de trouver des solutions.
Mais je pense que j'aimerais ça, peut-être, que justement les promoteurs nous en proposent
plus. Parce qu'effectivement c'est un aspect qu'on...

LA PRÉSIDENTE :

1315

D'accord. Oui, Monsieur Coulombe?

M. GEORGES COULOMBE :

1320

Bien, en fait, la question se pose surtout pour les propriétaires privés. En fait, oui, ça fait obstacle à l'architecture. Oui, les propriétaires en général voudront essayer de trouver des solutions. Je ne suis pas sûr que les associations de personnes à mobilité réduite sont assez souples pour trouver des solutions. Je pense qu'ils campent trop sur des principes et ils ne sont pas à la recherche de solutions.

1325

Donc, dans le Vieux-Montréal, il faut être à la recherche de solutions et non pas se camper sur des positions qui font en sorte que c'est impossible.

LA PRÉSIDENTE :

1330

D'accord. Alors, vous avez droit à une deuxième question, Monsieur Messier.

M. NICOLAS MESSIER :

1335

En fait, la question est simple. Est-ce qu'on a accès ou on n'a pas accès? Après ça, trouver des solutions, je ne pense pas que quelqu'un va se mettre à dire : « Bien, cette solution-là n'est pas acceptable » à partir du moment où l'accès y est ou l'accès n'y est pas.

M. GEORGES COULOMBE :

1340

Bien, en fait, il faut... c'est un problème qui est assez récent. On a soulevé ce problème-là assez récemment. Donc, disons depuis 10 ans, on se préoccupe un peu plus de ça. Mais anciennement, l'architecture ne se préoccupait pas du tout de ça.

1345 Donc, oui, l'accès, on pourrait en trouver des solutions, certaines solutions, mais ce n'est pas les solutions...

LA PRÉSIDENTE :

1350 Donnez-nous donc un exemple, Monsieur Coulombe.

M. GEORGES COULOMBE :

1355 Bien, je vais vous donner l'exemple qui m'est arrivé, moi, Banque Royale. Banque Royale, j'ai un accès d'handicapés qui est là depuis 1980-82. J'ai jamais eu de problème, jamais eu de plainte et, soudainement, les personnes à mobilité réduite se mettent sur ce problème-là, et ils me traînent presque en cour. Jamais qu'ils m'ont parlé. Moi, j'aurais aimé ça que l'Association vienne me parler, dire : « Monsieur Coulombe, peut-on trouver des solutions? » Plutôt que se camper...

1360

LA PRÉSIDENTE :

1365 D'accord. On voit très bien. Au fond, vous dites établir un meilleur contact. Je pense que c'est ça. Mais ce qu'on recueille comme commentaires, en réponse à votre question, c'est de la part du ministère, on est prêt à étudier les mesures qui vous donneraient accès. Du côté des promoteurs, ce que je comprends de monsieur Coulombe, c'est qu'il y a une volonté, il y a une ouverture aussi pour vu qu'on puisse se parler, puis du côté de la Ville aussi.

1370 Alors donc, il s'agirait de voir comment on peut mettre en place des mécanismes qui vous permettent de communiquer. Si vous avez des idées, on vous entendrait volontiers en deuxième partie d'audience, là-dessus, dans votre mémoire.

M. NICOLAS MESSIER :

1375 Je vous remercie beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Merci infiniment. J'appelle maintenant monsieur Nicolas Evrenon. Allez, venez. Bonsoir!

1380 **M. NICOLAS EVRENON :**

D'abord, une petite réflexion. C'est qu'on avait fait un magasin dans le marché, ici, avant, qui n'a pas marché. Mais on n'a pas considéré qu'il n'y avait pas de stationnement. Donc, ce n'était pas nécessairement les gens qui n'étaient pas, mais c'est le stationnement qui n'était pas.

1385

LA PRÉSIDENTE :

Le problème du stationnement.

1390 **M. NICOLAS EVRENON :**

Oui. Mais ça, c'est juste une remarque suite à ce qui a été dit. Maintenant, j'ai deux choses très brèves à dire. La première, c'est qu'en dessous de nos pieds, ici, il y a le métro. Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de station ici? Pourquoi on n'a pas fait une station de métro ici, maintenant?

1395

LA PRÉSIDENTE :

Dans le marché Bonsecours?

1400

M. NICOLAS EVRENON :

Non, du temps du maire Drapeau, il n'y avait pas d'habitants dans le quartier. Mais maintenant, on aurait pu penser à faire un métro, un peu comme le TGV qui n'existera jamais, on

1405 pourrait peut-être parler du métro et ça donnerait un petit air de vie ici, dans l'est. Je ne sais pas, enfin! Mais ici, en dessous de nos pieds, il y a le métro. La ligne qui va à Longueuil.

LA PRÉSIDENTE :

1410 Vous vous trouvez mal desservi en transport en commun?

M. NICOLAS EVRENON :

Oui, oui. Cet autobus, je n'ai jamais su où il allait exactement, et ainsi de suite.

1415

Alors, il y a une autre chose qui serait peut-être plus facile. Dans le parc Viger, il y a plein de béton, c'était l'époque où le béton était une matière précieuse. Et maintenant, ce béton, il est très laid, et ça serait très facile de l'enlever et ça ferait un joli parc, juste devant les bâtiments de l'hôpital qu'on construit actuellement.

1420

LA PRÉSIDENTE :

Mais vous parlez au square Viger?

1425

M. NICOLAS EVRENON :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1430

Oui, mais ça serait peut-être une belle occasion de demander aux gens de la Ville. Parce que ça fait partie des éléments qui sont inscrits au Plan de conservation et de mise en valeur, est-ce que vous pouvez nous donner un petit peu plus de détail sur l'orientation que vous voudriez voir donner à l'aménagement du square Viger?

1435

M. NICOLAS EVRENON :

Non, mais je m'excuse parce que je vais partir. C'est juste de démolir ce béton et c'est tout.

1440

LA PRÉSIDENTE :

Il peut peut-être y avoir un opposant ou deux.

1445

M. NICOLAS EVRENON :

Non, mais c'est parce que vous avez une langue très scientifique et après ça, on ne comprend plus rien. Mais là, c'est juste de démolir le béton...

1450

LA PRÉSIDENTE :

Juste de démolir!

M. NICOLAS EVRENON :

1455

Et puis arranger le parc et puis c'est tout.

LA PRÉSIDENTE :

1460

D'accord.

M. NICOLAS EVRENON :

Alors, toute la théorie et tout le bla, bla, vous savez, ça...

1465

LA PRÉSIDENTE :

Non, non, non, mais ne vous sauvez pas, vous pouvez rester assis à côté. Monsieur Choquet?

1470

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Monsieur exprime un fantasme qui est assez répandu dans la société en ce qui concerne le béton en question, on l'entend régulièrement, mais il faut quand même noter, même si c'est du bla, bla, que ce béton-là fait partie d'une œuvre d'art qui est l'objet... mais est-ce que je peux finir la réponse?

1475

LA PRÉSIDENTE :

Oui, oui, il faut.

1480

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Je vous remercie beaucoup. Alors, ce béton-là fait partie d'une œuvre qui est l'œuvre d'un des plus grands artistes d'art visuel du Québec, qui s'appelle Charles Daudelin.

1485

Ceci dit, je ne suis pas en train de dire que j'aime l'œuvre ou que je ne l'aime pas. C'est des faits, c'est une réalité. Ce n'est pas du bla, bla. Moi, je suis assez content de vivre dans une société où on prend le temps de discuter avec la succession d'un artiste, avant de passer le bulldozer dedans. Et cette discussion-là n'est pas terminée.

1490

L'objectif, éventuellement, serait effectivement de faire une nouvelle réévaluation de cet espace-là, compte tenu que l'environnement a commencé déjà à changer et va continuer à changer avec l'arrivée du Centre de recherche du CHUM, du CHUM, la revitalisation éventuelle du projet de la gare Viger, et cetera. C'est la même chose pour les autres îlots voisins qui ont également des œuvres d'art d'artistes connus.

1495

1500 Ce travail-là est en cours et éventuellement, comme je vous dis, l'objectif est d'en arriver à une solution qui, sans faire consensus, parce qu'il y a des gens qui vont être pour, des gens qui vont être contre, mais d'en arriver à une nouvelle réflexion sur cet espace-là dans l'esprit où vous le dites. Mais on pense qu'il faut prendre le temps de compléter cette discussion-là dans le respect de toutes les parties concernées.

LA PRÉSIDENTE :

1505 Merci, Monsieur Choquet. Alors, j'appelle monsieur Henry Desbiolles.

M. HENRY DESBIOLLES :

1510 Bonsoir, Messieurs, Dames. Écoutez, monsieur Mercier a mis la table concernant l'accessibilité universelle. Je ne veux pas faire, on n'est pas pour faire un procès, mais je pense qu'à aucun moment, nous avons... en tout cas, moi, je n'ai jamais dénié d'avoir des relations de contact pour dialoguer.

1515 Il est certain que pendant des années, il y a eu des associations qui se sont occupées de maintes choses parce qu'il n'y avait absolument rien pour les personnes handicapées. Mais on arrive à un moment dans notre société où nous parlons d'inclusion, et que je pense, pour une question dignité, que tout et chacun doit pouvoir prendre sa place.

1520 Et croyez-moi, c'est une grande frustration quand vous arrivez devant un restaurant qui vient d'être rénové ou qui vient d'être construit, qu'il ne soit pas accessible. Vous voulez fêter un anniversaire, vous voulez aller avec votre maman qui est en fauteuil, avec votre enfant, vous ne pouvez pas rentrer. Croyez-moi, il y a des choses qui me blessent et je pense qu'on a droit à un respect et une dignité. Avec tout le respect que je vous dois, mais là, personne n'a attaqué, là, pour... moi, je n'ai pas connaissance. Je fais partie de l'association dont vous parlez...

1525

LA PRÉSIDENTE :

1530 Oui, mais je pense, Monsieur Desbiolles, qu'il ne faut pas faire en sorte que ça devienne...

M. HENRY DESBIOLLES :

1535 C'est pas ça, je ne veux pas tout mélanger, mais j'ai un côté émotionnel, vous m'excuserez, Madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

1540 Oui, oui, je comprends très bien.

M. HENRY DESBIOLLES :

1545 Alors, je vais revenir. Mais je pense que la Ville a adopté, l'année dernière au mois de juillet, une politique d'accessibilité universelle. Et puis, je pense qu'on est en droit, là, maintenant, de pouvoir tout ce qu'on peut faire, tout ce qui est possible.

1550 Vous savez, si l'on voit qu'il y a un magasin qui est au deuxième étage ou au deuxième sous-sol, nous sommes assez sensés pour comprendre qu'il n'y a pas de possibilité de faire quelque chose. Mais quand il y a des possibilités, et on se cache toujours derrière le propriétaire, parce que le propriétaire, c'est lui qui doit décider, mais il y a aussi la Régie du bâtiment dans les nouvelles constructions. Vous parliez du Champ-de-Mars...

LA PRÉSIDENTE :

1555 Non, là, je vous arrête, Monsieur Desbiolles. Il ne faut pas que vous nous fassiez votre mémoire maintenant.

M. HENRY DESBIOLLES :

1560

Oui, voilà. Non, non.

LA PRÉSIDENTE :

1565

Ce qui se serait intéressant, moi je vous avoue que ça nous arrive assez souvent d'échanger avec vous en consultation publique, Est-ce que cette fois-ci, on pourrait s'attendre de vos associations à ce que vous veniez nous dire, dans le cas précis du Vieux-Montréal, qu'est-ce que vous souhaiteriez.

1570

M. HENRY DESBIOLLES :

Alors, écoutez, Madame, je pense...

LA PRÉSIDENTE :

1575

Mais pas tout de suite, en deuxième partie.

M. HENRY DESBIOLLES :

1580

Moi, je pense... oui, moi, je pense que moi-même, personnellement, je suis prêt à m'engager par rapport à ce que je vis, parce que je suis aussi quelqu'un qui vient aussi avec des amis et des touristes qui viennent d'Europe, des États-Unis, je les aide quand ils viennent à Montréal. Alors, je suis un usager. Je serai prêt, moi, à dialoguer.

1585

LA PRÉSIDENTE :

Bon. Alors, venez, commencez en nous disant, peut-être à l'occasion d'une présentation orale ou peut-être dans un mémoire, dans le Vieux-Montréal, en particulier, qu'est-ce que vous

1590 souhaiteriez, que vous considéreriez réaliste aussi de demander dans un contexte de site
historique qui serait relié à des conditions vous donnant accès?

M. HENRY DESBIOLLES :

1595 J'ai un exemple, Madame. Je suis allé en Europe il y a deux ans, à Barcelone. Des
vieilles cathédrales qui datent du moyen-âge, on a pu les rendre accessibles, ces cathédrales.

LA PRÉSIDENTE :

1600 Bon. Alors, vous pourriez peut-être venir nous donner ces exemples-là.

M. HENRY DESBIOLLES :

Alors, il y a plein d'exemples. Je veux dire, on ne va pas réinventer la roue.

1605 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

M. HENRY DESBIOLLES :

1610 Il y a vraiment des choses, je pense que c'est nécessaire. Où ça dit non, bien, c'est des
petites gens. Et avant tout, nous sommes des personnes.

LA PRÉSIDENTE :

1615 Bien, c'est sûr.

M. HENRY DESBIOLLES :

1620

Nous ne sommes plus des infirmes, nous sommes des personnes handicapées. Alors, je pense que vous êtes assez sensibilisée et je serais prêt à dialoguer avec vous et puis essayer de vous apporter des solutions.

1625

LA PRÉSIDENTE :

1630

D'accord. Merci infiniment. On vous attend en deuxième partie. Merci bien. Je vais inviter maintenant madame Laurence Parent. Pendant que vous vous avancez, Madame Parent – est-ce qu'elle est là madame Parent? Oui? Alors, peut-être que monsieur Bergeron aurait une question.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1635

Oui. J'aurais une question qui porte sur la question de l'évolution des quartiers en périphérie. On sait que le Quartier du multimédia semblerait avoir eu un impact, on peut dire ça, je pense, semble avoir eu un impact important sur le redéveloppement de la portion est du Vieux-Montréal.

1640

Comment, dans le cas de la Cité de la santé, comment on peut saisir l'opportunité que nous offrira la venue de ces centaines de travailleurs ou des gens qui le fréquenteront? Comment on peut saisir l'opportunité pour favoriser, disons, le redéveloppement ou la mise en valeur de la portion est du Vieux-Montréal?

1645

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Choquet, comment la Ville voit ça? Est-ce que ces projets-là constituent une opportunité que vous voulez utiliser?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

1650

Ces projets-là constituent une opportunité, certainement, parce que de la même façon qu'avec le Centre de commerce mondial, avec l'ensemble du développement du Quartier international, le flan ouest, les faubourgs immédiats, l'environnement immédiat a permis une densification. Et ne serait-ce que commercialement, tout ça dépend beaucoup d'une certaine

1655

masse critique qui permet, par la suite, le développement.

De la même façon, mais d'une façon plus institutionnelle, avec le Centre de recherche du CHUM, le CHUM lui-même, les projets qui se développent autour – je ne veux pas parler en son nom, mais j'ai croisé monsieur O'Brien il y a quelques semaines, il me disait qu'il était en train,

1660

qu'il avait refait son financement et qu'il travaillait sur une relance du projet de la gare Viger et tout ce qui tourne autour.

Évidemment, cette relance-là n'est pas étrangère au fait que le CHUM s'en vient aussi. Un projet en amène un autre. Et si on pense également au fait que les Archives nationales, le

1665

Centre culturel marocain, bon, il y a eu d'autres consolidations dans ce coin-là, sans compter le faubourg Québec, et cetera, donc on peut penser que ce qui s'est passé du côté ouest peut se passer d'une autre manière du côté est, et que cette consolidation aux environs immédiats de la partie est devrait être bénéfique.

1670

Si, en plus, éventuellement le projet du Hangar 16 se... celui-là, disons, que ça prend un peu plus d'optimisme pour y croire actuellement, mais si le projet du Hangar 16 au Vieux-Port se concrétisait, bien, c'est certain que ça consoliderait aussi les environs du marché Bonsecours.

1675

Mais tout ça va quand même dans une certaine direction qui nous semble globalement positive. Évidemment, il y a peut-être certains commentaires à faire sur l'architecture un peu étonnante du Centre de recherche, disons qu'elle manque un peu de recherche, contrairement au centre lui-même, mais pour le reste, ça va quand même, globalement il nous semble, dans la bonne direction.

1680 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, Monsieur Grenier?

1685 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

Bien, justement, ma question aurait été à nos panélistes. C'est quels seraient les attributs qu'il faudrait absolument mettre en place pour s'assurer que le lien, par exemple entre la rue Saint-Denis et le Vieux-Montréal, puisse vraiment être efficient?

1690 **M. JEAN-FRANÇOIS GRENIER :**

O.K. Moi, je ne veux pas être « casseur de party », comme on dit, mais je pense que le CHUM va avoir un effet bénéfique sur tout l'aspect résidentiel. Je pense que ça, ça va avoir un effet bénéfique.

1695

LA PRÉSIDENTE :

Dans le Vieux-Montréal?

1700 **M. JEAN-FRANÇOIS GRENIER :**

Dans le Vieux-Montréal ou sur le pourtour, c'est clair. Du côté commercial, je pense que ce sera assez ténu comme addition pour l'ensemble du commerce de détail, et je m'explique très rapidement. On a fait, par le passé, des études pour le CUSM et pour le CHUM dans les pavillons existants, auprès des employés, des travailleurs, et ils sortent très peu.

1705

Il faut comprendre un petit peu la dynamique d'un hôpital. C'est une grosse bâtisse, les gens travaillent dans différents départements, ils ont généralement 45 minutes, une heure pour manger, ça sort peu. Alors, actuellement, on a fait tous les pavillons du CUSM puis qui sont

1710 quand même prêts du centre-ville, et il y en a très peu qui sortent à l'heure du dîner, et même après, ils s'en retournent chez eux.

Alors, comparativement, par exemple, au Centre de commerce mondial où là, on a des bureaux, des travailleurs, il y a des réunions, il y a des... au CHUM, ça va être différent à ce
1715 niveau-là. Moi, je n'ai pas une très, très grande... je ne pense pas que ça va amener beaucoup, beaucoup de travailleurs à venir consommer ou à venir se restaurer dans le Vieux-Montréal, même si c'est relativement près. Excusez de casser le party!

LA PRÉSIDENTE :

1720 Non, non, mais il faut être au clair, il faut être lucide aussi. Madame Parent, on vous écoute.

Mme LAURENCE PARENT :

1725 Oui, merci. Bon, moi aussi, je vais peut-être un peu casser le party, puis je suis désolée de revenir là-dessus. Je suis une personne qui se déplace en fauteuil roulant, une militante dans le milieu de la défense des droits des personnes handicapées. J'ai été très offensée par les propos de monsieur Coulombe plus tôt.

1730 La communauté est une communauté diverse, avec beaucoup de groupes qui militent depuis plus de 30 ans. Donc, ce n'est pas un phénomène nouveau. Puis tout ça pour faire un lien dans le fond avec la présentation d'aujourd'hui, il y a une absence totale du concept d'accessibilité au niveau des obstacles architecturaux dont sont confrontées les personnes
1735 handicapées.

Donc, dans le fond, le contexte c'est ça, là. Pourquoi est-ce que les gens sont frustrés? Il ne faut pas chercher de midi à 14 heures, c'est que ces personnes-là sont continuellement oubliées. Puis il y a la Charte des droits et libertés qui existe. Donc, quand on parle du Code de
1740 la construction puis tout ça, dans le fond, il faut revenir à l'essentiel, c'est les droits des gens.

J'ai eu la chance de voyager dans des villes d'Europe qui sont beaucoup plus anciennes que le Vieux-Montréal et l'accessibilité là-bas est beaucoup mieux. Donc, il y a des choses qui peuvent être faites.

1745 Puis vous demandiez tantôt, dans le fond cette période-ci c'est spécifiquement pour parler du Vieux-Montréal, qu'est-ce que les personnes veulent? Bien, dans le fond, on aimerait qu'il y ait des gens qui soient spécifiquement mandatés pour travailler sur ces questions-là, parce que visiblement, sans vouloir offenser personne, on dirait que ça n'a pas été fait.

1750 **LA PRÉSIDENTE :**

 D'accord. Voulez-vous, on va retourner à la Ville là-dessus. Moi, je voudrais revenir à l'échange avec monsieur Coulombe, puis peut-être qu'on puisse fermer ça. Moi, je l'ai interprété comme un appel au dialogue. Alors, je pense que c'est comme ça qu'il faut le voir. Et c'est un
1755 appel qui est lancé dans votre direction, et vous en lancez un de la même nature du côté de la Ville.

 Comment est-ce que vous réagissez à l'idée d'avoir des gens qui peuvent entrer en interaction avec les associations d'handicapés pour voir concrètement qu'est-ce qui peut être fait de plus, par exemple, par rapport au Vieux-Montréal?
1760

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

 Monsieur Delcourt?
1765

M. RONALD DELCOURT :

 Mais je crois que même à l'arrondissement – monsieur Dufort, malheureusement a dû quitter – mais déjà on a rencontré des représentants – malheureusement, j'oublie le nom de l'association – une première fois. Je pense aussi que cette association-là est venue faire une
1770 présentation à la table de concertation pour exprimer ses besoins à l'égard des types

d'aménagement qui avaient été faits dans le Vieux-Montréal, notamment il a été question de la Place d'Armes, entre autres.

1775 Donc, il y a un certain dialogue qui, me semble, s'est établi. Maintenant, on n'en voit peut-être pas déjà le résultat, mais quand même, je vous ferai remarquer que la Ville a quand même adopté une politique d'accessibilité universelle. Évidemment, c'est en ce qui la concerne. Il y a plusieurs projets en cours de rendre tous les bâtiments publics, sous la responsabilité de la Ville, accessibles universellement. Donc ça, c'est un programme qui est en cours.

1780 Dans le Vieux-Montréal, il y a plusieurs interventions qui vont corriger toutes les lacunes à cet égard-là, j'en ai mentionné une tantôt. À l'Hôtel de Ville, il est prévu d'améliorer la situation d'accès au bâtiment. Il y a plusieurs projets en chantier. Évidemment, ils ne vont pas tous se réaliser à très court terme, mais il y a quand même une volonté de donner suite au dialogue qui est quand même entrepris avec la Ville depuis un certain temps au niveau des personnes à mobilité réduite.

1785 Si ce n'est pas nouveau aux associations, ce n'est quand même pas nouveau aussi l'intérêt ou la prise en compte par la Ville de ces questions-là.

1790 Évidemment, là, vous l'amenez sur un point plus pointu qui est celui du Vieux-Montréal, qui a une problématique particulière d'accessibilité en général, je dirais. Donc là, je pense qu'on reçoit vos remarques, vos commentaires, et puis j'imagine qu'on essaiera de voir comment on peut y donner suite dans l'établissement d'une façon d'avoir une interaction, une rétroaction avec vous.

1795 **LA PRÉSIDENTE :**

1800 Est-ce que je peux vous lancer le même appel qu'à monsieur... celui qui vous a précédé? Venez en deuxième partie nous parler concrètement de ce que vous aimeriez voir mis en place dans le Vieux-Montréal.

Mme LAURENCE PARENT :

1805 On sera là, puis en attendant, on souhaite que s'il y a du travail qui soit fait, bien qu'il soit plus visible, sinon comment voulez-vous que les gens se sentent concernés? Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1810 Merci beaucoup de votre intervention, Madame. J'appelle maintenant monsieur Julien Gascon-Samson. Est-ce qu'on va vous faire la même demande, Monsieur Samson? Allez, je vous écoute.

M. JULIEN GASCON-SAMSON :

1815 Est-ce que vous me permettez de commencer par une petite anecdote personnelle?

LA PRÉSIDENTE :

1820 Il faut que ça soit rapide, parce que là, vous conviendrez, vous êtes le quatrième à intervenir. Il y a sûrement d'autres gens qui ont d'autres problématiques à couvrir. Je ne peux pas vous laisser occuper tout le territoire, toute la période de questions. Alors, il faut être très rapide.

1825 **M. JULIEN GASCON-SAMSON :**

 O.K. Bien, je voulais dire, je me suis rendu ici, je voulais souper dans les environs du marché Bonsecours, mais dans le fond, j'ai apporté mon lunch puisque je savais que j'aurais de la difficulté à trouver un restaurant accessible.

1830 Donc, moi, ma problématique c'est surtout... bon, je vise particulièrement les restaurants où est-ce qu'il y a très peu de restaurants qui ont un accès facile, et je remarque que de nombreux endroits ont seulement une marche peut-être à monter ou deux marches.

1835 Donc, moi, dans le fond je pense qu'il y aurait moyen d'avoir peut-être un accès qui n'entrerait pas en contradiction avec le patrimoine ou la structure du bâtiment, mais peut-être une rampe développée qui ne toucherait même pas au bâtiment ou, en tout cas, une solution qui permettrait d'avoir accès à moindre coût et facilement.

1840 Donc, je pense que c'est aussi une question de volonté de s'intéresser à la question comme mes collègues l'ont mentionné.

LA PRÉSIDENTE :

1845 D'accord. Est-ce que vous avez une question précise à adresser à l'un ou l'autre des participants?

M. JULIEN GASCON-SAMSON :

1850 Oui. Mais en fait, j'aimerais savoir si la solution d'installer une adaptation aux commerces où est-ce qu'il y a seulement, bon, une ou deux marches, a été envisagée? Donc, est-ce qu'il y a des mesures qui ont été pensées par rapport à ça? Donc, je vais un peu dans le même sens que ma collègue.

LA PRÉSIDENTE :

1855 Est-ce que vous avez autre chose à dire de plus que ce que vous avez déjà dit, Monsieur Delcourt?

M. RONALD DELCOURT :

1860 Malheureusement, non. Il n'y a pas vraiment de réflexion à l'égard de situations. Je pense qu'une marche, ça peut être pareil comme s'il y en avait 12, ça dépend des circonstances.

1865 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je vais être obligée de vous arrêter pour laisser la chance à d'autres de pouvoir venir nous entretenir d'autres sujets. Merci d'être venu, puis on espère vous voir en deuxième partie. Merci bien.

1870

J'appelle maintenant monsieur Yves Daoust. En attendant que monsieur Daoust s'amène, Monsieur Chénard?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1875

Oui. Alors, on a beaucoup parlé de services et de commerces de proximité et du fait qu'il manquait peut-être une masse critique. Donc, dans un premier temps, je vous demanderais de, peut-être, Monsieur Grenier, nous éclairer sur les seuils critiques. Vous avez parlé de stationnement et de population. Il y a des résidents, il y a des gens qui ne font que travailler. Si c'est possible de donner des éclaircissements?

1880

Et, deuxièmement, du côté de la Ville, on lit dans la documentation que le Vieux-Port prévoit deux noyaux de commerces de détail. Quelle est votre vision par rapport à ça? Puis est-ce que ça va être complémentaire? Si vous pouvez nous en dire un petit peu plus sur ça?

1885

LA PRÉSIDENTE :

Alors, Monsieur Grenier pour commencer sur la masse critique ou les conditions, entre autres, parler de stationnement peut-être, un peu plus.

1890

M. JEAN-FRANÇOIS GRENIER :

Oui. Bien, en fait, je peux commencer par juste parler de masse critique, parce qu'un supermarché, aujourd'hui, de taille équivalente, par exemple, au Métro au coin de Notre-Dame et de la Montagne, ça prend un chiffre d'affaires qui va jouer entre 15 puis 20 M\$ par année. Ce

1895

n'est pas compliqué. Ça semble beaucoup, mais les marges bénéficiaires nettes sont très faibles.

1900 Et donc, on a ça dans le Vieux-Montréal, à peu près 18 millions, mais évidemment, il faudrait qu'à peu près tous les résidents consomment à cet endroit-là. Donc, aujourd'hui, on est limite. Moi, je pense qu'avec le développement résidentiel, d'ici quelques années, on aura suffisamment de monde pour avoir un supermarché.

1905 D'autre part, les seuils critiques, ça nécessite aussi, dans le cas du Vieux-Montréal, pour l'établissement d'un supermarché, ça nécessite la présence d'un stationnement, pour la simple et unique raison que tous les stationnements en périphérie... pas tous les stationnements, mais tous les supermarchés en périphérie du Vieux-Montréal ont un stationnement.

1910 Et comme c'est relativement pas onéreux, il n'y a pas personne qui va partir de... mettons qu'il y avait un supermarché dans la partie est, je n'ai pas d'emplacement dans la tête, mais il n'y a pas personne qui va partir de la partie ouest, qui va marcher jusque dans l'est à pied, parce qu'il n'y a pas de stationnement, puis revenir chez lui. Ce qu'il va faire, il va prendre son automobile puis il va aller sur Notre-Dame et de la Montagne où il va aller à L'Île-des-Sœurs, ou il va aller... les gens dans l'est, plus au Complexe Desjardins.

1915 Donc, il faut offrir la même accessibilité, et c'est pas rien qu'une question de proximité, mais c'est la même accessibilité facilitée pour que les gens se déplacent. Sinon, oubliez ça, ça ne fonctionnera pas. Si ici, ça n'a pas fonctionné, c'est entre autres... c'est pas juste à cause de ça, mais parce qu'il n'y avait pas de stationnement. Et je sais qu'il y a une volonté, c'est
1920 intéressant les épicerie fines, tout ça, mais ce n'est pas le quotidien de tout le monde. Tout le monde le fait, on a des événements qui sont plus ludiques, on reçoit du monde, on va aller au marché Atwater. Mais dans le quotidien, là, il n'y a personne qui veut payer des tomates trois fois plus cher que ce qu'il paye au supermarché.

1925

Alors, il faut faire attention avec cette dynamique-là. Moi, je pense qu'il y a de la place pour un supermarché ici, mais dans la mesure où on offre des éléments d'accessibilité qui seront comparables à ce qu'on retrouve dans les quartiers limitrophes.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

1930

En termes de stationnement, est-ce que c'est par 1 000 pieds carrés qu'on calcule ça, mais on en voit où il y a quand même un bon roulement, il y a un certain nombre de places, mais au fond les gens viennent, partent, ils viennent, partent... il y en a qui viennent à pied, mais tu n'as pas besoin de...

1935

M. JEAN-FRANÇOIS GRENIER :

Non, un bel exemple c'est le Métro, Notre-Dame et de la Montagne. Il y a peut-être une trentaine, 30, 35 places de stationnement, c'est tout là.

1940

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Pour combien de pieds, excuse? Un 15 000 ou...

1945

M. JEAN-FRANÇOIS GRENIER :

Non, non, c'est plus que ça. Je pense que c'est 28 000 pieds carrés, quelque chose comme ça, dans ces eaux-là, mais...

1950

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Puis tu as 35 places?

1955 **M. JEAN-FRANÇOIS GRENIER :**

35 places parce que, oui, il y a des gens... si, par exemple, le supermarché était du côté est, les gens qui restent du côté est, il y en a plusieurs qui vont y aller à pied. Mais il faut offrir l'opportunité... puis 35 places en milieu urbain, ça fait le travail. Ça ne prend pas 200 places de stationnement, on n'est pas en banlieue.

1960

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Merci pour la précision.

1965

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Coulombe?

1970

M. GEORGES COULOMBE :

Moi, j'ai un Super C dans un de mes édifices et il y a 45 places et c'est 45 000 pieds.

1975

LA PRÉSIDENTE :

Puis ça suffit?

1980

M. GEORGES COULOMBE :

Ça suffit.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Une du 1 000. Une place du 1 000 pieds carrés?

1985 **M. GEORGES COULOMBE :**

À peu près, oui.

1990 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Choquet, sur le développement commercial dans l'est au Vieux-Port, sur le territoire du Vieux-Port.

1995 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

On connaît un des noyaux, mais mes collègues, et j'ai vérifié, le deuxième, on ne le connaît. Ça, c'est la première chose.

2000 La deuxième, c'est compte tenu des changements qui se sont produits récemment dans la structure de gestion au Vieux-Port, on va avoir besoin, au cours des prochains mois, de rencontrer des collègues. En plus, notre ami Claude Benoît quitte, donc il y a comme une sorte de changement de la garde.

2005 Et les priorités, la vision, et cetera, on va avoir besoin de savoir exactement où ça en est. Puis même si la collaboration avec l'équipe de Claude Benoît a toujours été excellente, on souhaite quand même qu'il y ait un rapprochement, non pas seulement au niveau de la qualité des relations avec les personnes, mais aussi entre les institutions.

2010 Si on souhaite que le Vieux-Montréal et le Vieux-Port fassent plus un que maintenant, dans l'avenir, il va falloir qu'on travaille encore plus ensemble qu'on le fait maintenant.

LA PRÉSIDENTE :

2015 Merci infiniment, Monsieur. Bonsoir, Monsieur Daoust. Comment allez-vous?

M. YVES DAOUST :

Très bien, merci.

2020 **LA PRÉSIDENTE :**

On vous écoute.

2025 **M. YVES DAOUST :**

Bonsoir à tous et merci pour cette opportunité d'être entendu. Ma question principale se trouve dans la préoccupation de rendre le thème de la soirée comme suit : faire du neuf accessible avec le vieux, hélas trop souvent inaccessible.

2030 Le Vieux-Port et le Vieux-Montréal étant un pôle touristique clé à Montréal, comme au Québec, raison de plus à rendre ce milieu un environnement universellement accessible, de manière à rendre ce site comme un modèle touristique, sans obstacle à la mobilité réduite, aux personnes en fauteuil roulant comme aux poussettes.

2035 J'investis une confiance aux instances décisionnelles à ce qu'on ne puisse dire en 2025 : « Les décideurs du début des années 2000 n'étaient pas sensibles à la dimension d'accessibilité universelle, malgré l'adoption, en 2012, d'une politique d'accessibilité universelle.

2040 **LA PRÉSIDENTE :**

Là, je vous arrête. Est-ce que vous avez une question?

M. YVES DAOUST :

2045 Oui, oui, j'y arrive. C'est une réflexion générale par rapport au développement.

LA PRÉSIDENTE :

2050 Mais c'est parce que je ne peux pas vous laisser faire dans la mesure où vous êtes le
cinquième ou le sixième intervenant qui parlez que de la même, toujours de la même
problématique.

M. YVES DAOUST :

2055 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2060 Et j'ai des gens sur ma liste qui attendent. Alors, on a déjà donné presque une demi-
heure à la question...

M. YVES DAOUST :

2065 Je voudrais terminer, j'ai pas long.

LA PRÉSIDENTE :

2070 Mais on a une deuxième partie pour vous entendre. Alors, il ne faut pas que vous
occupiez tout le terrain. Alors, allez à la question.

M. YVES DAOUST :

2075 Oui, mais il y a quelque chose qui m'a bousculé, Madame Roy, c'est quand monsieur
Coulombe qui était – j'étais ravi de l'entendre dire qu'il y avait des règlements, mais qu'on ne les
faisait pas respecter. On est d'accord là-dessus.

LA PRÉSIDENTE :

Mais ce n'était pas là-dessus.

2080

M. YVES DAOUST :

Oui.

2085

LA PRÉSIDENTE :

Ce n'était pas sur l'accessibilité.

2090

M. YVES DAOUST :

Non, ce n'était pas sur l'accessibilité, c'était sur le développement du Vieux-Montréal où c'était sale, mal entretenu, tout ça.

2095

LA PRÉSIDENTE :

Oui, c'est ça.

2100

M. YVES DAOUST :

Donc, on est d'accord là-dessus, sur le respect de la réglementation. Qu'il en soit ainsi pour la Politique d'accessibilité universelle. En passant, Monsieur Coulombe, je vous mets au défi d'entrer dans votre édifice de la Banque Royale qui abrite les locaux de la Commission des droits de la personne et à la jeunesse en fauteuil roulant. J'ai assisté à une manifestation, et il y a une personne en fauteuil roulant qui a failli tomber et se casser le caillou, si je ne la récupérais pas.

2105

LA PRÉSIDENTE :

Mais là, on n'en est pas... je vous arrête. On n'en est pas...

2110

M. YVES DAOUST :

Mais oui, mais monsieur Coulombe a donné des exemples et... voilà.

2115

LA PRÉSIDENTE :

Je suis d'accord, mais on en a reparlé. Là, vous venez de le dire. Mais ce n'est pas l'objet de la consultation publique, là. Vous comprendrez que je ne peux pas vous laisser aller là-dessus.

2120

M. YVES DAOUST :

Je vous comprends, Madame Roy, mais mon intervention générale, c'est finalement la sensibilisation. Même si je ne suis pas personnellement à mobilité réduite, je considère qu'il y a un trou vacant, et que je n'attendrai pas à ce que je sois à mobilité réduite pour dire : « Bien, il faudrait qu'on y pense. »

2125

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2130

M. YVES DAOUST :

Je pense que c'est dans l'intérêt de tous et chacun, parce qu'on ne sait pas si un ACV nous attend demain.

2135

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci beaucoup, Monsieur Daoust.

2140

M. YVES DAOUST :

Je vous remercie de votre attention.

2145

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. J'appelle maintenant monsieur Camil Gaston Breton. Bonsoir, Monsieur Breton.

2150

M. CAMIL GASTON BRETON :

Bonsoir, Madame. Bonsoir, Monsieur.

2155

LA PRÉSIDENTE :

Pendant que vous allez sortir votre feuillet, on peut poser une question?

2160

M. CAMIL GASTON BRETON :

Allez-y.

2165

LA PRÉSIDENTE :

Allez, Monsieur Bergeron. Ou sinon, c'est moi qui vais en profiter. Je reviens avec la question que je vous ai posée un peu, aux panélistes. Vous êtes presque tous revenus sur l'importance du développement immobilier comme perspective à adopter pour assurer le

développement du Vieux-Montréal. Et je pense que si on regarde aussi dans le document de la Ville, on sent aussi qu'il y a beaucoup d'importance d'accordée au développement résidentiel comme levier si vous voulez. Et c'est ça, ce soir, notre thématique, qu'est-ce qui pourrait être des actions leviers.

2170

Comment ou quelle importance vous accordez à la fonction destination touristique et est-ce que vous voyez des tensions entre les deux? Puis j'oserai même vous dire, est-ce que vous avez des pistes pour les résoudre? Monsieur Demers?

2175

M. CLÉMENT DEMERS :

D'abord, la fonction résidentielle, c'est la fonction la plus importante pour assurer la vie dans le quartier 365 jours par année puis 24 heures par jour, et c'est la fonction la plus fragile. C'est-à-dire que si on est capable de maintenir une qualité de vie pour la fonction résidentielle, on s'assure qu'on maintient une qualité de vie pour toutes les autres fonctions aussi. C'est-à-dire qu'on protège celle qui est la plus essentielle pour donner de l'animation dans le quartier. Et celle qui donne l'animation la plus authentique aussi.

2180

Et ce que les touristes recherchent aujourd'hui, ce n'est pas les attrapes touristes et puis les souvenirs bons marché qui sont tous faits en Chine, de toute façon – ils n'ont rien de montréalais – c'est de fréquenter des villes où les gens vivent normalement et d'arriver à s'intégrer dans cette population de résidents, sans déranger.

2185

Alors, c'est pour ça qu'il faut absolument défavoriser tout ce qui amène du tourisme, des foules puis du tourisme qui n'est pas vraiment intéressé à comprendre c'est quoi la vie du quartier.

2190

LA PRÉSIDENTE :

2195

Donc, vous dites « sans déranger ».

M. CLÉMENT DEMERS :

2200 Sans déranger, c'est-à-dire faire partie de la vie du quartier. Alors, il y a des fonctions qui forcément sont... c'est sûr que quand on parle de la bouffe rapide, ce n'est pas quelque chose qui est très, très positif, parce que c'est fait beaucoup pour des foules.

2205 Et il y a assez d'activités culturelles, c'est sûr qu'il y a des grands monuments, on regarde l'église Notre-Dame, c'est un monument majeur, les gens veulent y aller, mais il y a peut-être des gens qui peuvent se contenter d'aller tout simplement voir l'église Notre-Dame puis repartir en autobus ensuite. Puis il y en a peut-être d'autres qui sont intéressés à marcher dans le quartier. Mais je pense que ce qu'il faut favoriser c'est une qualité d'offres touristiques et une qualité de fréquentation touristique pour protéger la fonction résidentielle qui est celle qui est, à
2210 mon avis, la plus essentielle pour assurer la vie dans le quartier.

LA PRÉSIDENTE :

2215 Mais vous vous souvenez aussi, Monsieur Demers, et là je m'adresse à tous les panélistes, que le Vieux-Montréal, historiquement, puis je pense que c'est encore vrai, a été un lieu de fête. Puis avec le Vieux-Port, c'est aussi un lieu de récréation. Alors, est-ce que cette fonction-là vous apparaît créer des tensions avec la fonction résidentielle ou est-ce qu'il y a moyen de faire en sorte que ces deux fonctions-là puissent cohabiter harmonieusement, sans se déranger trop ni l'une ni l'autre?

2220

M. CLÉMENT DEMERS :

2225 Bien, moi, j'ai été le premier président de la table de concertation et c'est à ce moment-là que le Vieux-Port avait invité *Juste pour rire* pendant deux années de suite. C'est sûr que ça a été assez catastrophique, parce que les gens qui sortaient du Vieux-Port après avoir vu et entendu des blagues toute la soirée, étaient bien excités, puis ils traversaient le quartier résidentiel puis ils criaient dans les rues, puis évidemment, ça créait des tensions très importantes.

2230 Je pense qu'il faut distinguer quelles sont les genres de fêtes qui... en fait, il y a peut-être des fêtes qui conviennent, mais tous les événements qui amènent une surexcitation puis qui amènent beaucoup de consommation d'alcool, c'est sûr que c'est incompatible.

2235 On voit à Édimbourg, d'ailleurs. Édimbourg, c'est un quartier résidentiel le Vieux-Édinbourg, et il y a des secteurs qui sont protégés. Et c'est marqué même sur les rues, il y a de la signalisation, on dit aux gens : « Si vous sortez de notre bar, n'oubliez pas que vous traversez un quartier résidentiel. Faites attention, il y a des gens qui vivent ici. »

2240 Et il ne faut pas que les touristes oublient qu'il y a des gens qui vivent dans le quartier. Il y a eu le même débat dans le Vieux-Québec. À un moment donné, ils ont fait un moratoire pour qu'il n'y ait plus de bar puis de restaurant dans le Vieux-Québec, parce que sinon le Vieux-Québec aurait été, serait devenu inhabitable, évidemment au détriment de la qualité de l'espace.

LA PRÉSIDENTE :

2245 Est-ce que quelqu'un d'autre... oui, Madame Poitras, Monsieur Coulombe?

Mme CLAIRE POITRAS :

2250 Oui. Je rajouterais qu'on a aménagé, il n'y a pas si longtemps, ce n'est pas tout à fait complété, le Quartier des spectacles, qui est conçu justement pour recevoir ce genre d'événement là.

2255 Le Vieux-Port, je pense qu'il peut en recevoir, mais comme j'ai mentionné, il a une qualité, c'est qu'il est accessible, il est ouvert, il est agréable. Les gens y vont sans vraiment de but spécifique à part de faire une promenade, tout simplement, puis d'aller observer les gens. Et ça, ça ne dérange pas, parce que ça se fait en continu et je pense que c'est tout à fait approprié.

Donc, ce n'est pas nécessaire de surprogrammer ce qui devrait avoir lieu dans le Vieux-Port. Comme il est là, il est parfait.

2260 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Coulombe?

2265 **M. GEORGES COULOMBE :**

Mais nous, dans le Vieux-Montréal, on accepte encore, dans plein de quartiers résidentiels, on accepte encore les bars. Et on nous dit, la Ville nous dit : « On n'a pas de juridiction, on ne peut pas s'en mêler. » Mais moi, je réfute ça, que la Ville... la Ville est supposée être maître chez elle. Donc, qu'elle prenne les moyens pour s'assurer du contrôle de ça.

2270

LA PRÉSIDENTE :

Alors, peut-être qu'on va aller du côté de la Ville aussi, parce qu'effectivement, la question des bars, ça doit faire trois ou quatre fois qu'elle fait surface à l'occasion des forums. Monsieur Choquet ou peut-être monsieur Delcourt?

2275

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Monsieur Delcourt.

2280

M. RONALD DELCOURT :

2285

Je ne fréquente pas les bars. Bon. Pour ce qui est de la question des bars, effectivement, on a eu plusieurs rencontres avec l'Association des résidents, notamment, à l'arrondissement Ville-Marie et on a fait une analyse de la situation et on a constaté que dans les faits, il n'y avait pas une réelle augmentation des bars, des permis de débit de boisson.

Mais ce qu'on constate c'est qu'avec un peu l'évolution de la législation, par exemple sur l'interdiction de fumer dans les endroits publics, il y a beaucoup d'activités qui sortent des bars.

2290 Et donc, il y a du bruit nocturne qui ne vient pas nécessairement de la présence du bar comme tel, peut-être dans certaines circonstances.

2295 Mais pour faire face aussi à cette situation-là, on a commencé à faire un peu – je ne dirais pas qu'on fait comme à Édimbourg – mais on a commencé à faire aussi des interventions au niveau des propriétaires de ces établissements-là, pour qu'ils exercent un certain contrôle sur leur clientèle. Notamment, qu'il y ait des gens qui puissent être engagés par le tenancier pour que, quand il y a des gens qui s'attroupent dehors, ils puissent intervenir, leur dire qu'ils font trop de bruit. Puis il y a des interventions policières qui se font aussi de même nature.

2300 Et j'ai entendu ici, il me semble que c'était mercredi dernier, madame Caron nous dire que, quand même, il y avait e de l'amélioration constatée depuis qu'on agissait de cette façon-là.

2305 Donc, quand vous nous dites qu'on n'intervient pas pour limiter les bars, c'est qu'on constate qu'il n'y en a pas vraiment plus qu'avant. Évidemment, il y a peut-être de nouveaux tenanciers, de nouveaux propriétaires avec un autre type d'activité, mais le nombre de locaux où se trouvent des bars n'a pas vraiment augmenté.

2310 Mais ça n'empêche pas – on l'annonce dans le document – qu'on va exercer une certaine réflexion à cet égard, à savoir comment est-ce qu'on peut mieux contrôler, à l'avenir, ne serait-ce que la concentration dans certains endroits de ces établissements-là.

LA PRÉSIDENTE :

2315 D'accord, merci. Monsieur Breton.

M. CAMIL GASTON BRETON :

Oui, Madame Roy.

2320

LA PRÉSIDENTE :

Deux questions, Monsieur Breton.

2325 **M. CAMIL GASTON BRETON :**

J'en ai trois.

LA PRÉSIDENTE :

2330

Vous n'avez pas le droit, deux.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2335

Je n'ai pas le droit?

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2340

M. CAMIL GASTON BRETON :

Bon. Je vais en poser une en tout cas.

2345 **LA PRÉSIDENTE :**

Commencez par la première.

2350

M. CAMIL GASTON BRETON :

Et puis la troisième, je la poserai ailleurs, si je ne peux pas la poser ici.

2355 **LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y donc. Allez-y avec la première.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2360

Alors, en fait, j'aurais pu la poser à monsieur Demers parce que tout à l'heure il a soulevé certains éléments. Moi, je ne suis pas résident du Vieux-Montréal, alors, je ne suis pas dérangé par les touristes.

2365

Alors, non, chaque fois que je viens dans le Vieux-Montréal, c'est parce que j'aime le Vieux-Montréal. C'est un des premiers endroits que j'ai visités à Montréal. J'aime la dimension humaine, des échelles, des places, un tas d'endroits qui sont évocateurs. Alors, c'est sûr que ça s'est transformé beaucoup depuis l'Expo 67, parce que je peux dire que ma première visite remonte à l'Expo 67. Mais quand même, on m'a quand même inculqué quelques éléments, et quand je regarde le projet de la Direction du patrimoine, alors je vois bien que les limites, c'est un peu comme les limites de la ville fortifiée, alors on est replongé...

2370

LA PRÉSIDENTE :

2375

Alors, allez-y avec votre question.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2380

J'y viens, Madame, j'y viens. Accordez-moi seulement que le quart du temps que vous avez utilisé, ça va être suffisant pour moi.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, allez-y.

2385 **M. CAMIL GASTON BRETON :**

Alors, c'est sûr que la ville fortifiée... par contre, les vestiges sont comme un film. Alors, c'est pour ça que c'est ça, un peu, ma difficulté, c'est qu'on se réfère beaucoup à la ville fortifiée, mais il n'y a pas vraiment de vestiges. Et à mon sens, je me demande si ça ne limite pas un peu, 2390 avec le reste de ce qui est vieux à Montréal, le Montréal colonial, par exemple. Dans le Vieux-Montréal, on a aussi la ville coloniale.

Alors, comment est-ce qu'on devrait faire l'interface avec... moi, je suis fier quand – je viens d'un autre quartier de Montréal et puis je suis dans le Vieux-Montréal, je suis fier d'être 2395 Montréalais. Alors, je m'imagine quand un autre Montréalais résident du Vieux-Montréal vient dans mon quartier, peut-être! Est-ce qu'il est fier aussi, là? En tout cas... Comment prévoit-on faire l'interface avec les autres vieilles choses, là, le vieux colonial?

2400 **LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y, Monsieur Choquet.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2405 Le vieux colonial?

M. CAMIL GASTON BRETON :

2410 Bien, prenons le Golden Mile, par exemple. On a juste à aller près de McGill.

LA PRÉSIDENTE :

2415 Il y a une question semblable à ça qui vous a été posée au forum précédent, je pense, sur l'importance aussi de reconnaître qu'ailleurs, dans d'autres quartiers, il y a une valeur historique, et vous avez répondu à travers les quartiers culturels. Je pense que la question de monsieur Breton, elle ressemble un peu à ça, là. Il n'y a pas juste dans le Vieux-Montréal, finalement, qu'il y a une valeur historique.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2420 Effectivement, le Vieux-Montréal est un peu le quartier général, si on peut dire, de l'histoire de la ville, mais il n'en a pas le monopole. Donc, évidemment, ce sur quoi on travaille, à partir de territoires emblématiques comme le mont Royal et le Vieux-Montréal, c'est d'essayer d'identifier dans chacun des quartiers, avec l'aide des sociétés d'histoire locales, notamment, les richesses historiques, patrimoniales, culturelles qu'on y trouve, pour éventuellement faire un réseau qui soit beaucoup plus large que ça.

2430 Il se fait déjà des choses un peu partout. Tourisme Montréal y travaille, on a un plan de développement en tourisme culturel qui va dans le même sens. On travaille sur des parcours culturels en matière d'art public, par exemple, qui vont d'un quartier à l'autre à l'intérieur d'une zone plus grande. Il y a toute une série d'efforts qui se font, qui se déploient dans ce sens-là. Mais pour le reste j'aurais besoin que vous ayez...

M. CAMIL GASTON BRETON :

2435 Bien écoutez, Monsieur Choquet, est-ce qu'en termes de ressources qui sont consacrées pour des efforts sur les questions patrimoniales à l'extérieur du Vieux-Montréal, puis ceux qui sont consacrés à l'intérieur du Vieux-Montréal, est-ce qu'on parle un peu des mêmes ressources ou si on est...

2440

LA PRÉSIDENTE :

2445

On va y aller rapidement là-dessus, parce que notre sujet c'est le Vieux-Montréal, quand même.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2450

Bien, peut-être que ce n'est pas nécessaire de répondre à ça aujourd'hui, là, mais je ne m'attends pas à avoir une réponse...

LA PRÉSIDENTE :

2455

O.K. Vous pourriez peut-être nous envoyer la réponse.

M. CAMIL GASTON BRETON :

J'aimerais mieux qu'on aille à ma deuxième question.

2460

LA PRÉSIDENTE :

Allons-y.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2465

2470

En fait, j'en avais une sur les enrichissements, les retombées qui sont dues à l'enrichissement qui est généré par le Vieux-Montréal. Tout à l'heure, monsieur Demers a donné un exemple qu'il y avait de l'enrichissement. Alors, qu'est-ce qu'on a là-dessus? Mais celle que j'ai plus précisément, ça a rapport... est-ce qu'il y a des projets pour des logements pour les démunis, des ménages à faible revenu qui sont des clientèles traditionnelles de certaines... par exemple des organismes caritatifs, qui sont moins importants peut-être maintenant qu'ils étaient

autrefois, mais il reste encore qu'il y a quand même un noyau d'organismes caritatifs, et puis bon, bien, leur clientèle, souvent les itinérants. Un des premiers endroits, des fois, quand ils viennent à Montréal, ils viennent visiter le Vieux-Montréal.

2475

LA PRÉSIDENTE :

Alors donc, est-ce que dans votre approche du milieu résidentiel, il y a une place pour des logements sociaux, par exemple? L'application de la stratégie de logement social, est-ce qu'elle va se faire aussi dans le Vieux-Montréal?

2480

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

À ma connaissance, en ce qui concerne, si vous parlez d'itinérance, l'accueil Bonneau a eu des difficultés il y a quelques années, il y a eu – c'est un incendie, je crois. L'immeuble a été reconstruit, refait, et cetera. Donc, il n'y a pas de négation de la situation. Et tout le monde connaît la situation de l'itinérance et le lien avec l'accueil Bonneau, le lien historique avec le port, bon, et cetera.

2485

Mais au-delà de ça, le développement résidentiel dans le Vieux-Montréal se fait à la fois dans les faubourgs et à l'intérieur même du territoire plus central. Et la façon d'appliquer la Politique d'inclusion en matière de logement peut se faire soit directement, soit par contribution financière à du développement. Il faudrait prendre chacun des projets pour voir comment elle a été appliquée. Je ne sais pas si mes collègues peuvent aller plus loin, mais cette politique-là s'applique projet par projet. Et au cours des dernières années...

2490

2495

LA PRÉSIDENTE :

Le Vieux-Montréal n'est pas exclu.

2500

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2505 ... je ne peux pas vous dire de façon plus détaillée comment ça s'est fait, mais en général je sais que les promoteurs immobiliers participent à cette politique-là de différentes façons. Quand ça peut se faire in situ, ça se fait directement sur place, sinon ça se fait par contribution à des projets complémentaires ailleurs.

2510 **M. CAMIL GASTON BRETON :**

 Mais est-ce qu'on pourrait le voir, ça...

LA PRÉSIDENTE :

2515

 Le chiffrer?

M. CAMIL GASTON BRETON :

2520 Oui, dans faubourg Québec, le nouveau... du côté est, le nouveau développement qu'il y a là-bas?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2525

 Il faudrait vérifier ce qui s'est fait de ce côté-là.

LA PRÉSIDENTE :

2530 Alors, pourriez-vous nous apporter la réponse? On la mettra sur le site Internet de l'Office. Parce que je pense qu'elle existe dans votre document, il me semble avoir lu la question.

 Alors, je vous remercie beaucoup.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2535 Il y avait une dernière chose, une dernière petite chose.

LA PRÉSIDENTE :

2540 Mentionnez là, mais on va passer à un autre intervenant.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2545 C'était juste quelque chose de facile. Est-ce que excavation égale analyse archéologique?

LA PRÉSIDENTE :

Sûrement.

2550 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Oui, bien sûr.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2555 Dès qu'on creuse un trou dans le Vieux-Montréal, on fait une analyse archéologique?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2560 Je peux vous nommer des endroits à Montréal, vous seriez étonné qu'on fasse des fouilles. On penserait qu'il n'y a rien, mais on en fait quand même. Ça fait que dans le Vieux-Montréal c'est clair qu'on les fait partout.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2565 Est-ce qu'on a des choses là-dessus sur votre plan, que vous pouvez nous proposer?

LA PRÉSIDENTE :

2570 Oui, il y a une section sur l'archéologique dans le plan?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Est-ce qu'il y a quelque chose, là? Je le sais pas.

2575 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, il y en a. Merci beaucoup.

M. CAMIL GASTON BRETON :

2580 Je vous en prie, Madame Roy, merci beaucoup de votre patience.

LA PRÉSIDENTE :

2585 Merci d'être venu. Monsieur Francesco Moreno. Bonsoir, Monsieur Moreno.

M. FRANCESCO MORENO :

2590 Bonsoir, Madame Roy. Il y a beaucoup de choses qui m'ont frappé. Je ne voulais pas poser des questions, mais c'est une séance publique. Alors, je pense que c'est pour tout le monde.

2595 J'ai beaucoup apprécié l'intervention de monsieur Coulombe, en disant qu'il y a des
règlements, mais qui ne sont pas respectés des fois. Alors, ça veut dire que la Ville ne fait pas sa
job comme il faut, d'une certaine façon. Puis de monsieur Demers qui parlait des condos, des
logements.

2600 Puis en fait, le Vieux-Montréal, c'est une attraction touristique de l'île, O.K.? On a certains
secteurs que c'est résidentiel, puis je pense qu'il y a des promoteurs qui veulent faire du Vieux-
Montréal des condos, comme ils sont en train de le faire partout. Puis on oublie quelque chose
aussi, c'est que les personnes qui sont venues en chaise roulante, ce n'est pas un problème de
ces personnes-là non plus, sûrement. C'est qu'on est dans un pays que la population est
vieillissante. Alors, ce n'est pas seulement une question d'accessibilité pour les personnes en
2605 chaise roulante, c'est aussi les touristes. Les touristes qui viennent à Montréal, si vous le
remarquez, la plupart c'est des têtes blanches. Ça veut dire des personnes âgées.

Et puis je pense que si on enlève certaines choses, et puis ce qui m'a frappé le plus c'est
madame Poitras qui a dit qu'avec le Centre hospitalier, le CHUM, elle ne sait pas l'impact qu'il va
avoir. Ça veut dire qu'il n'y a pas une vision. Puis si on n'a pas une vision sur le Vieux-Montréal,
2610 avec l'accessibilité, avec les touristes, avec le cachet très « Vieux-Montréal », disons que ça me
préoccupe qu'on va faire des condos à côté d'une belle bâtisse comme monsieur Choquet, il a
dit : ce n'est pas seulement un morceau de ciment, c'est une œuvre d'art.

LA PRÉSIDENTE :

2615 O.K. Est-ce que vous avez une question en particulier?

M. FRANCESCO MORENO :

2620 Oui. Moi, ça m'intéresse de savoir si les nouveaux édifices que vous allez construire, est-
ce qu'ils vont s'harmoniser avec le Vieux-Montréal, en respectant l'accessibilité, pas seulement
pour les personnes en chaise roulante, mais pour les personnes âgées, pour les personnes avec

des enfants, pour les personnes aveugles, pour tout le monde? Qu'il y a de la place pour tout le monde.

2625

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2630

M. FRANCESCO MORENO :

Je pense que Montréal... vous savez, Montréal c'est une place, et on a le quartier gai que c'est une attraction mondiale – avant c'était San Francisco, maintenant c'est Montréal qui a cette attraction –, mais pourquoi pas, si on enlève cette partie à l'île de Montréal, ce cachet-là que tout le monde vient... si la personne qui vient à Montréal, il ne passe pas par le Vieux-Montréal, il n'est pas venu à Montréal.

2635

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Alors, est-ce que dans la partie habitation du Plan, et éventuellement dans vos orientations, vous pensez, vous prévoyez, pour les nouveaux bâtiments, avoir des consignes ou des critères qui permettent l'accessibilité à la fois aux familles, à la fois aux personnes âgées, ou si vous vous dirigez plus vers un type de logement pour des gens seuls ou pour des couples?

2640

2645

M. FRANCESCO MORENO :

Mais qui s'harmonisent aussi. L'architecture qui s'harmonise alentour.

LA PRÉSIDENTE :

2650

Oui, bien sûr.

M. RONALD DELCOURT :

2655 En fait, j'ai compris votre question comme étant si les nouvelles constructions qui viendraient s'insérer dans le tissu urbain du Vieux-Montréal, elles seraient tenues d'avoir des aménagements qui permettent l'accessibilité à toute personne. Mais la réponse c'est oui, en fonction du Code du bâtiment, on doit prévoir l'accessibilité universelle des bâtiments lorsqu'ils sont construits nouvellement. Alors, pour tous nouveaux bâtiments, ce n'est pas un problème.

2660

M. FRANCESCO MORENO :

Et par rapport aux terrasses, l'accessibilité aux terrasses?

2665

M. RONALD DELCOURT :

Terrasses des restaurants?

LA PRÉSIDENTE :

2670

Bien là, vous parlez encore pour les gens handicapés?

M. FRANCESCO MORENO :

2675

Non, non, je parle pour tout le monde. Je ne parle pas seulement pour les personnes handicapées, c'est il y a des personnes qui marchent, qui ne sont pas capables de monter une jambe. Vous comprenez? Il y a beaucoup de touristes qui viennent avec des cannes.

LA PRÉSIDENTE :

2680

Oui. Bon, est-ce qu'il y a des critères particuliers pour faire en sorte qu'on ait accès universel aux terrasses?

M. RONALD DELCOURT :

2685 Je ne crois pas, non.

LA PRÉSIDENTE :

2690 Voilà.

M. FRANCESCO MORENO :

Merci.

2695 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. J'appelle maintenant, madame Josée Lapointe. Oui, Monsieur Bergeron?

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2700 Pendant que madame Lapointe se dirige à la table, j'aurais une question. À circuler dans le Vieux-Montréal, il est remarquable de constater que plusieurs étages supérieurs de plusieurs édifices, principalement sur la rue de la Commune, pour ne pas en nommer une, sont désaffectés ou semblent sous-utilisés.

2705 Compte tenu de la valeur au pied carré dans le Vieux-Montréal, là, est-ce que c'est un phénomène que vous avez examiné? Est-ce que ça représente un nombre de pieds carrés important? On parle des terrains vacants, mais on ne parle pas dans le document de pieds carrés sous-utilisés.

2710

LA PRÉSIDENTE :

2715 Monsieur Choquet?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2720 Monsieur Coulombe semble avoir une réponse à cette question.

LA PRÉSIDENTE :

Ah, Monsieur Coulombe?

2725 **M. GEORGES COULOMBE :**

2730 Si vous connaissez un édifice sur la rue de la Commune qui est vacant, dire-le-moi, parce que... Non, il n'y en a pas. Il n'y en a pas. Ça n'existe pas. Il y a peut-être un édifice qui est en voie d'être rénové, mais à part ça, il n'y a pas d'édifices qui sont vacants sur de la Commune. Je n'en connais pas.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2735 Non, je ne parlais des édifices qui sont vacants, je parle des bâtiments dont l'utilisation, c'est une sous-utilisation par rapport au potentiel qu'ils peuvent offrir. On voit qu'il y a de l'entreposage dans les fenêtres...

M. GEORGES COULOMBE :

2740 Non. Actuellement, il n'y pas d'édifice que je connais sur la rue de la Commune qui est sous-utilisé.

LA PRÉSIDENTE :

2745 Merci beaucoup. Madame Lapointe, on vous écoute.

Mme JOSÉE LAPOINTE :

2750 Oui, bonsoir. Depuis le début des consultations, on a beaucoup parlé du patrimoine visuel et du patrimoine bâti, mais peut-être un peu moins du patrimoine vivant.

2755 Moi, je suis partenaire de l'Écurie de Montréal, une des nombreuses entreprises de calèches qui dessert le Vieux-Montréal, et puis ma question est : est-ce que la Ville prévoit, dans ses aménagements, d'améliorer les conditions de travail de ces animaux-là, qui sont aussi des outils promotionnels au niveau touristique?

LA PRÉSIDENTE :

2760 Voulez-vous nous donner un ou deux exemples de problèmes qu'il faudrait résoudre?

Mme JOSÉE LAPOINTE :

2765 Bien, en fait, je pourrais en prendre un bien simple, qui est les postes d'attente où il n'y a pas d'ombre. Et on sait que le soleil est de plus en plus...

LA PRÉSIDENTE :

2770 Fort, oui.

Mme JOSÉE LAPOINTE :

2775 Très fort, oui. Et puis peut-être des parcours un peu plus verts? Peut-être les sortir un petit peu du CO2 et des gaz et...

LA PRÉSIDENTE :

2780 Les calèches, vous voulez dire?

Mme JOSÉE LAPOINTE :

2785 Oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

 Monsieur Choquet? Monsieur Delcourt?

2790 **M. RONALD DELCOURT :**

 Bon, sur cette question, dans le Plan de gestion des déplacements, il est aussi question des calèches et, entre autres, une réflexion sur effectivement leur point d'arrêt, leur lieu d'attente.

2795 Je peux me tromper, mais il me semble qu'il y avait déjà eu une réflexion d'entamée là-dessus et qu'il y avait déjà eu des points d'attente qui avaient été comme consolidés. Maintenant, vous soulevez la question comme quoi ils ne seraient peut-être pas adéquats. Bon, je pense que ça fait partie... dans le Plan, en quelque sorte, c'est un élément, disons, qui ne ressort pas beaucoup, mais c'est un élément sur lequel on pourrait se pencher s'il y a des suggestions qui sont faites.

2800

Mme JOSÉE LAPOINTE :

2805 On pourra revenir en deuxième phase pour peut-être suggérer des moyens d'améliorer ces choses-là?

LA PRÉSIDENTE :

2810 Sûrement.

Mme JOSÉE LAPOINTE :

2815 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2820 On va vous attendre. Merci beaucoup. Monsieur Raphaël Thibault. Bonsoir, Monsieur Thibault.

M. RAPHAËL THIBAULT :

2825 Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

2830 On vous écoute.

M. RAPHAËL THIBAUT :

2835 Oui. Je suis artiste exposant depuis... c'est ma 18e année, cette année, sur la rue Saint-Amable, et j'ai été déçu à la lecture du document. Dans le Plan, on ne mentionne pas la rue Saint-Amable comme un étant une rue des artistes.

2840 Et j'ai été étonné puisque sur un site, le site de la Ville de Montréal qui fait la promotion du Vieux-Montréal, qui découle d'une entente de développement, l'entente de développement culturel sur Montréal avec le gouvernement du Québec, il y a une section où on voit une photo des artistes sur la rue Saint-Amable, puis on mentionne très bien « la rue des artistes. »

2845 Et je me demandais pourquoi, et monsieur Coulombe aussi en a parlé, il a fait allusion au niveau des changements sur la rue Saint-Amable, d'un bâtiment, une transformation, il a mentionné la rue des artistes, pourquoi ne pas identifier la rue Saint-Amable – je m'adresse à la Ville – comme la rue des artistes dans le document de travail au niveau de la protection de cette rue-là qui est une rue importante, connue? Ça, c'est une question.

2850 Ma deuxième question c'est pourquoi ne pas utiliser cette rue des artistes comme un produit au niveau de l'offre touristique, et c'est déjà le cas. J'aurais pu arriver avec une panoplie de guides touristiques qui mentionnent la rue des artistes. Et monsieur Demers mentionnait tout à l'heure que ça fait partie de l'offre d'un quartier au niveau des résidents. C'est une offre qui est aimée des résidents. Les résidents parcourent cette ruelle-là. Pour ceux qui la connaissent, c'est
2855 une ruelle où est-ce qu'il y a des artistes exposants, aquarelle, gravure, photographie, huile. Et c'est un endroit, une ruelle est-ouest, donc c'est une ruelle où est-ce qu'il y a une accalmie et qui est un endroit agréable où se promener, donc une qualité de vie.

LA PRÉSIDENTE :

2860 Alors, la consécration de la rue des artistes.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2865

Écoutez, c'est vrai que la rue est mentionnée dans de nombreux guides touristiques et tout ça, mais notre document n'était pas un document touristique. C'est un document de réflexion sur le contenu. Disons qu'on reconnaît que ça n'a pas été mentionné, mais il n'y avait pas de mauvaises intentions là-dedans.

2870

M. RAPHAËL THIBAUT :

Non? O.K.

2875

LA PRÉSIDENTE :

Mais est-ce que dans votre esprit, il y a consécration de la rue Saint-Amable comme la rue des artistes?

2880

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Monsieur Delcourt?

LA PRÉSIDENTE :

2885

Monsieur Delcourt?

M. RONALD DELCOURT :

2890

Je pense que la séance précédente, j'avais expliqué, et monsieur Michel Demers était venu expliquer aussi qu'est-ce qui se passait avec la rue des artistes. Je ne sais pas si vous étiez présent à ce moment-là, mais on a expliqué qu'à cause d'un projet immobilier qui se fait et qui se fait pratiquement sur toute la partie nord de la rue Saint-Amable, la situation d'occupation de la

2895 rue ne peut pas subsister dans le temps. Donc, ça remet en question un petit peu... je ne dis pas le rôle ou l'intérêt de cette rue-là, mais son occupation par des artistes, évidemment, est remise en question. Évidemment, c'est pour ça que le document ne vient pas la consacrer évidemment.

2900 Donc, c'est pour ça qu'on a expliqué qu'on était en train de réfléchir à peut-être organiser l'occupation de la place Jacques-Cartier ou peut-être d'autres endroits aux alentours de la place, pour relocaliser les artistes.

M. RAPHAËL THIBAUT :

2905 Je connais bien Michel Demers. J'ai été comme représentant des artistes au comité paritaire pendant plusieurs années, et le comité paritaire veut le maintien des artistes et le comité paritaire veut le maintien des artistes sur la rue Saint-Amable. Le projet de transformation implique une transformation d'une partie de la rue, il y a des emplacements des artistes qui est possible actuellement, et après ça sera possible.

2910 C'est plutôt, c'est une offre et un produit qui existe depuis 50 années, la rue Saint-Amable. Il y a un produit touristique qui est déjà offert et connu. Ça serait dommage de perdre toute l'énergie qui a été consacrée là-dessus, et l'atmosphère qui est présente. Je pense que c'est possible d'arrimer ces projets-là et conserver la vocation.

2915 **LA PRÉSIDENTE :**

Malgré le projet. Malgré le projet de transformation de l'édifice?

M. RONALD DELCOURT :

2920 Je comprends que la discussion n'est pas terminée, le projet n'est pas réalisé, mais le bâtiment est en démolition. C'est un bâtiment, comme je l'ai expliqué, qui était rendu insécure. Et il y a eu un permis de démolition pour le déconstruire, si on peut dire.

2925 **M. RAPHAËL THIBAUT :**

Mais au niveau de la rue, on parle d'un espace d'occupation public qui est permis. Est-ce que la Ville veut préserver...

2930 **M. RONALD DELCOURT :**

Oui. Écoutez, je ne veux pas rentrer dans les détails de l'aménagement, mais il y a différents aménagements qui ont été proposés et ils nous ont pas semblé, pour l'instant, être fonctionnels, pouvoir fonctionner.

2935

M. RAPHAËL THIBAUT :

Devant la bâtisse?

2940 **M. RONALD DELCOURT :**

La rue est étroite et la bâtisse, comme je l'expliquais, la bâtisse projetée c'est une bâtisse qui aura des ouvertures fonctionnelles, des fenêtres, des vitrines, des entrées, un restaurant possiblement au rez-de-chaussée. Donc, c'est incompatible avec la situation qui existait.

2945

M. RAPHAËL THIBAUT :

Ça a été discuté au comité paritaire, et malheureusement on est conscient qu'il va y avoir une perte d'espace pour les artistes, mais on désire la vocation...

2950

M. RONALD DELCOURT :

Moi, je vous dirais, attendez de voir plus en détail, les propositions. De toute façon, vous participez à ces discussions-là.

2955 **M. RAPHAËL THIBAUT :**

Mais est-ce que la Ville souhaite maintenir les artistes sur la rue? C'est ça ma question.

2960 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Ça, c'est clair.

M. RONALD DELCOURT :

2965 Mais on a répondu à la question...

M. GEORGES COULOMBE :

Est-ce que je peux répondre?

2970

LA PRÉSIDENTE :

Oui, si vous voulez ajouter?

2975 **M. GEORGES COULOMBE :**

J'ai participé, à titre de président de la SDC, au développement de l'hôtel. Et la première chose qu'on s'est posée comme question : « Les artistes, qu'est-ce qu'on en fait? » Et moi, j'ai l'assurance du développeur, qu'ils vont prendre en compte cette problématique-là.

2980

M. RAPHAËL THIBAUT :

Oui. Nous aussi.

2985 **M. GEORGES COULOMBE :**

Puis probablement vous aussi.

2990 **M. RAPHAËL THIBAUT :**

Oui, oui, oui.

M. GEORGES COULOMBE :

2995 Donc, je pense que si le promoteur et si l'arrondissement et si toutes les parties en conviennent, je pense qu'ils vont trouver des solutions. Je suis persuadé de ça.

M. RAPHAËL THIBAUT :

3000 Mais je ne veux pas juste une écoute, je veux une garantie. Parce que ça fait 50 ans, ça serait dommage. Ça serait dommage de perdre cette rue-là.

LA PRÉSIDENTE :

3005 Ce qu'on entend c'est que le promoteur en tient compte, mais du côté de la Ville, la réflexion est en cours. Il n'y a pas de...

M. RONALD DELCOURT :

3010 Ce qui est évident c'est que c'est un projet à l'étude, c'est une situation à l'étude. Donc, il est bien difficile d'en parler ici en consultation publique.

3015 **M. RAPHAËL THIBAUT :**

Ce qui est dommage c'est qu'il y a une partie de la rue qui n'est pas du tout, il n'y a pas d'impact sur cette partie-là, la bâtisse ne touche pas cinq emplacements sur la rue.

3020 **LA PRÉSIDENTE :**

Voulez-vous quand même revenir avec un mémoire?

3025 **M. RAPHAËL THIBAUT :**

Oui, je vais revenir, je vais déposer...

LA PRÉSIDENTE :

3030 Parce que je pense que ça va être très important qu'on puisse l'inscrire dans les résultats de la consultation.

M. RAPHAËL THIBAUT :

3035 Mais j'aurais aimé ça... je pense que c'est possible encore dans le Plan, que la rue des artistes soit mentionnée. Je pense que c'est possible. Je pense que vous avez bien compris quand même, au niveau, entre guillemets, indiquer que c'est une rue des artistes actuellement. C'est utilisé par des artistes, il y a des emplacements actuellement. Merci.

3040 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Thibault. Madame Iovana Avantis. Bonsoir, Madame.

3045 **Mme IOVANA AVANITIS :**

Bonsoir! J'ai choisi cette soirée de poser ma question, parce que c'était la thématique c'était l'administration du Vieux-Port. Moi, je suis Lavalloise d'origine, mais mon premier emploi était au Vieux-Port.

3050

LA PRÉSIDENTE :

3055

Mais, Madame Avانيتis, juste vous dire qu'on n'a personne ici qui représente le Vieux-Port, qui est une institution fédérale. Vous êtes consciente de ça? Les gens qui sont ici sont de la Ville de Montréal. Alors, on va entendre votre question. On va voir s'il y a moyen d'y répondre malgré cette...

Mme IOVANA AVANITIS :

3060

Oui. J'ai juste une suggestion. Comme quartier distinct, par son patrimoine, je voulais juste vous laisser avec ce commentaire : au niveau pour le site Web de la Ville de Montréal, comme je suis un peu inquiète, parce que j'ai eu un incident, une chute, quand je suis tombée sur la côte Place d'Armes en descendant vers le métro Place d'Armes, et j'ai cherché le lien sur le portail de la Ville de Montréal pour déposer ma plainte, mon commentaire.

3065

Monsieur Michel Gendron m'a répondu, sauf que le lien pour... je vois que vous faites une agglomération, je ne sais pas pourquoi quelle raison, avec Ville-Marie administratif, mais comme quartier distinct, moi, je ne trouvais pas le lien pour le vieux quartier, le Vieux-Port. Et je trouve que c'est un peu inquiétant.

3070

LA PRÉSIDENTE :

Parce que vous vouliez déposer une plainte suite à votre chute?

3075

Mme IOVANA AVANITIS :

3080 Oui. Parce que c'était une côte, il n'y avait pas de sel, et il y avait un monsieur qui a couru de l'autre côté de la rue pour me faire ramasser par terre. Et je voulais déposer la plainte, qu'il fallait mettre le sel avant les faits.

LA PRÉSIDENTE :

3085 Et ça, ça s'est passé... ça ne s'est pas passé au Vieux-Port, ça s'est passé...

Mme IOVANA AVANITIS :

C'était dans le Vieux-Port, c'était en....

3090 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, écoutez, on peut essayer de trouver pour vous, l'endroit, mais je ne pense pas qu'il n'y ait personne qui puisse répondre ici.

3095 **Mme IOVANA AVANITIS :**

3100 Oui. Mais le commentaire c'est dans votre site Web, pour la Ville de Montréal, vous n'avez pas un quartier pour... vous n'avez pas un lien pour le commentaire pour le Vieux-Port. C'est accroché au Ville-Marie.

LA PRÉSIDENTE :

3105 Le Vieux-Port est une terre fédérale, Madame Avانيتis. Alors, donc c'est un peu... ce n'est pas ça? Bon, alors, écoutez, si en plus je suis en train de me mêler, répondez donc.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

3110 C'est parce que madame parle du Vieux-Montréal. Si elle parle de la côte qui mène au métro Place d'Armes, on est dans le Vieux-Montréal. Elle parle du Vieux-Port, mais on est dans le Vieux-Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

3115 Ah, bon. D'accord.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

3120 On est dans le territoire de l'arrondissement Ville-Marie, et la meilleure façon de communiquer avec la Ville pour toutes ces questions-là, ça s'appelle 3-1-1.

Mme IOVANA AVANITIS :

3125 Oui, mais sauf votre site Web où vous laissez vos commentaires, vous n'avez pas une section. Vous avez Villeray, Saint-Michel, vous avez Ville Saint-Laurent...

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Oui, c'est Ville-Marie. C'est Ville-Marie.

3130 **Mme IOVANA AVANITIS :**

... mais le Vieux-Port, ça tombe dans l'arrondissement Ville-Marie?

3135

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

3140 Madame, le Vieux-Port, comme madame Roy vous dit, c'est un territoire fédéral. Ce dont vous parlez c'est le Vieux-Montréal. Le Vieux-Montréal fait partie de l'arrondissement Ville-Marie. Donc, c'est Ville-Marie.

LA PRÉSIDENTE :

3145 Il faut que vous cherchiez Ville-Marie, d'accord?

Mme IOVANA AVANITIS :

O.K.

3150 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. J'appelle maintenant monsieur Jean-Robert Lord. Bonsoir, Monsieur Lord.

3155 **M. JEAN-ROBERT LORD :**

3160 Bonsoir! Dans votre deuxième appel, là, je vais vous transmettre un document que j'ai rédigé, ça fait trois, quatre ans que je travaille dessus. Ça met beaucoup l'emphase sur le caractère historique de Montréal, c'est de ses débuts... en tout cas, sa richesse qu'il avait au début.

3165 Puis là, ma question aujourd'hui ça traite – peut-être, monsieur Dauphinais, quand il a parlé au début des problèmes qu'il y avait à Montréal, il disait qu'il n'y avait aucune vision. C'est quoi? C'était le problème de vision sur l'attrait touristique? Le passé de... l'attrait touristique de Montréal, quand vous parliez d'un problème de vision?

LA PRÉSIDENTE :

Comme produit touristique. Oui, Monsieur Choquet?

3170 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

Voulez-vous poser une question?

3175 **M. JEAN-ROBERT LORD :**

Oui.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

3180 Je vous écoute.

M. JEAN-ROBERT LORD :

3185 Oui, c'est quoi le problème de vision que vous avez sur l'attrait touristique? Est-ce que c'est son image passée, son présent, c'est la vision comment vous voulez le projeter dans l'avenir, c'est quoi?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

3190 Non. En fait, ce n'est pas tellement la vision du Vieux-Montréal. Ce à quoi on fait référence, c'est sur la façon d'identifier, ce qu'on pourrait appeler dans le jargon du touriste, le produit touristique du Vieux-Montréal, un produit Vieux-Montréal, et de voir comment on peut davantage le mettre en valeur en lien avec Tourisme Montréal.

3195

M. JEAN-ROBERT LORD :

O.K. C'est beau. C'est parce que je veux travailler ma lettre d'appui là-dessus, en m'appuyant sur ce que vous venez de me dire.

3200

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci beaucoup.

3205

M. JEAN-ROBERT LORD :

O.K. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3210

Alors, notre dernier intervenant, c'est une intervenante, madame Dinger. Elle n'est plus là? Elle est partie. Alors, on va s'arrêter ici, à moins qu'il y ait une question... elle est là? Pardon, je ne vous voyais pas. On vous écoute.

3215

Mme UMMAKAN DINGER :

Bonsoir, bonsoir tout le monde. Bien, j'ai été vraiment, en fait, impressionnée de tout ce qui s'est dit jusqu'à maintenant, parce que je vois que tout le monde est vraiment de bonne foi puis je pense qu'il faut que tout le monde se parle, et tout ça.

3220

Moi, ma question serait, est-ce que... en fait, en venant ici, j'ai vu que ce n'était vraiment pas sécuritaire. Parce que je suis venue seule, en métro. Est-ce qu'il y aurait un moyen de mettre plus de lumières, d'éclairer? Et puis, aussi, je ne dirais pas de mettre des gardiens de sécurité à chaque coin de rue, mais d'avoir un peu de sécurité? Parce que j'ai été chanceuse, en sortant du métro, je me suis dit : « Bien, je ne vais pas marcher dans le tunnel, peut-être que... c'est isolé et tout. » J'ai fait le détour à côté du palais de justice. Puis j'ai vu un monsieur là-bas que ça tombait

3225

que c'était un agent de sécurité qui travaillait dans un bar. Ça fait qu'il m'a accompagnée jusqu'à la côte. Mais je me dis, je veux dire, j'ai vraiment eu l'impression que c'était un endroit abandonné, pas de vie.

3230

LA PRÉSIDENTE :

Ça, c'est une question qui est revenue aussi, tout l'enjeu de la sécurité. Alors, pouvez-vous nous en parler un peu? Quelles sont les mesures que vous avez prévues pour améliorer la sécurité dans le Vieux-Montréal?

3235

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Bien, pour moi, il y a deux aspects différents. Il y a la sécurité, puis il y a la perception de sécurité.

3240

À ma connaissance, à moins que quelqu'un me dise le contraire, il n'y a pas d'enjeu de sécurité dans le Vieux-Montréal, en tout cas, je n'en ai jamais entendu parler, mais je peux comprendre que quand on vient dans le Vieux-Montréal un certain lundi ou mardi soir de janvier, quand il fait la température qu'on a, et cetera, qu'on puisse sentir que c'est relativement peu occupé. Il y a beaucoup de restos de fermés, bon, et cetera.

3245

Mettre des gardiens de sécurité à tous les coins de rue ne m'apparaît pas vraiment la meilleure idée. Mais d'un autre côté, toute cette question-là, quand on dit tantôt – peut-être qu'on n'a pas utilisé la bonne expression – mais quand on dit : la partie est traîne un peu de la patte. Bien, en fait, ce n'est pas tellement que la partie est, est moins intéressante, c'est simplement que, effectivement, la meilleure façon d'assurer la sécurité et surtout la perception de sécurité, c'est l'animation. C'est la vie. C'est les personnes qui se promènent, qui font que, bon, on a ce sentiment-là qu'on n'est pas tout seul, et cetera.

3250

3255

Et cette impression-là, même en plein hiver, on l'a peut-être davantage dans la partie ouest que dans la partie est, justement parce que les zones d'emploi et la périphérie, les

faubourgs aux environs, Centre de commerce mondial, Quartier international, et cetera, il y a des gens qui sortent à toutes sortes d'heures davantage.

3260

Alors, il est bien possible que monsieur de Altus ait raison sur le fait que la construction du CHUM n'ait pas un impact majeur sur la fréquentation du Vieux-Montréal, mais j'ai quand même... il ne s'agit pas de quelques centaines de personnes. C'est plusieurs, plusieurs milliers de personnes qui vont s'installer, qui vont venir y travailler, qu'il y a des gens qui vont venir voir des patients. Donc, il va y avoir des choses qui vont se passer nuit et jour.

3265

Et même si ça n'a pas un impact important sur les commerces, ça va quand même avoir un impact sur l'animation. Je regarde juste la fréquentation du stationnement de Chaussegros-de-Léry, pendant des années, on arrêtait à moins 6, puis là, on va jusqu'à moins 8, puis tout est occupé, beaucoup plus qu'avant. Et ce ne sont que les travailleurs du chantier du CHUM qui font la différence, mais après ça il va y avoir des... bon.

3270

Alors, moi, je ne vois pas, à moins de dépenser des fortunes, de meilleure façon d'assumer, d'assurer le sentiment de sécurité que par une intensification de l'animation, et cette animation-là, il ne faut pas qu'elle soit artificielle, mais elle va être liée au fait que la gare Viger va être occupée également. Donc, la partie autour du marché Bonsecours, ça ne sera pas la frontière est, mais la frontière va être déplacée vers l'est et on va être plus au centre de quelque chose.

3275

Évidemment, quand je parlais tantôt du Hangar 16, c'est la même chose. Si le Hangar 16, si le gouvernement du Canada, ou via la SIC ou autrement, remettait en état le Hangar 16, l'objectif c'était d'y tenir des expositions. Bien, des expositions, ça amène des gens qui traversent, qui vont peut-être aller à la patinoire, mais qui vont aller aussi à l'exposition, et cetera. Le marché Bonsecours, les commerçants vont peut-être avoir envie d'ouvrir plus tard le soir, et cetera.

3280

3285

C'est la seule façon qu'on connaît à moins d'embaucher des gens, comme vous dites, et cetera.

Mme UMMAKAN DINGER :

3290

Mais vous avez raison. En fait, moi, je trouve que c'est vrai, c'est vraiment la perception. Parce que je n'ai pas eu cette perception, j'ai vraiment senti que c'était quasiment une île déserte. C'était très beau à voir. C'était vraiment magique, beaucoup de lumières, tout ça, décoratif. Parce que moi, je suis venue surtout l'été. C'est la première fois que je viens l'hiver, ça fait que j'ai pu voir qu'il y a vraiment un contraste. Puis je veux dire, il n'y avait pas grand monde. Ça doit être ça.

3295

Mais aussi, en fait, il y a beaucoup de personnes qui ont parlé d'accessibilité. Mais moi, je trouve qu'une des bonnes façons, peut-être, ça serait de mettre de la lumière. Parce qu'on dirait que c'est trop sombre, puis c'est ça qui fait paraître que ce n'est pas sécuritaire, là. Je ne sais pas si c'est possible?

3300

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

En même temps, Madame, ajouter, intensifier la lumière, c'est... on est dans un quartier historique, il faut aussi penser à l'effet d'ensemble. Et c'est comme mettre un néon dans une pièce plutôt qu'une lampe au-dessus de l'endroit où on lit. C'est des questions d'atmosphère.

3305

Maintenant, il y a peut-être moyen d'augmenter un petit peu l'intensité, mais il faut faire attention aussi cachet global du quartier.

3310

Mme UMMAKAN DINGER :

Non, non, c'est sûr, c'est parce que ça fait moins historique dans ce sens-là, mais au moins, peut-être d'avoir des agents de sécurité, je ne sais pas, moi, trois, quatre rues, parce que vraiment, je me sentais vraiment comme seule à marcher dans une rue, tout ça.

3315

3320 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, c'est un enjeu aussi qui a été soulevé, je pense, par la présidente de l'Association des résidents. Alors, si vous avez des suggestions plus concrètes, je vous invite en deuxième partie.

3325

Mme UMMAKAN DINGER :

Parfait, merci.

3330 **LA PRÉSIDENTE :**

J'allais oublier monsieur Jean Valade. Est-ce qu'il est encore là monsieur Valade? Excusez-moi. Vous allez être notre dernier intervenant. Allez-y.

3335 **M. JEAN VALADE :**

Oui, bonjour. Moi, je suis résident du quartier autour de la rue McGill, depuis à peu près 13 ans.

3340 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

3345 **M. JEAN VALADE :**

Ce qu'on a remarqué, il y a beaucoup de constructions, il y a eu des beaux projets de condos, il y a la Cité des multimédias, tout ça – ça fait que félicitations! – mais depuis à peu près un an, deux ans, on voit beaucoup de projets. On voit une grosse densification, des nouveaux projets beaucoup plus denses, beaucoup plus de condos, tout ça.

3350 Moi, ma question c'est, parce que tout à l'heure vous avez fait, bon, l'éloge de ce que ça représente avoir des nouveaux condos, avoir des résidents, tout ça. Ma question c'est : quand est-ce que c'est trop, tu sais?

LA PRÉSIDENTE :

3355 Ah, c'est une bonne question.

M. JEAN VALADE :

3360 Nous, comme là, présentement, on est plusieurs résidents. Moi, je suis président d'un conseil d'administration, je représente 80 propriétaires. On n'est très concernés. On voit ça se produire. Par exemple, tout à l'heure vous avez parlé du marché de la Commune, vous avez vanté ça, mais ça va être démolit, là. Ils vont faire des tours... Tu sais, quand est-ce que le Vieux-Montréal va être dénaturé, si tout devient des tours une à côté de l'autre?

3365 Présentement, il y a un autre projet qui est près de chez nous, c'est un building patrimonial qui a été, par une étude de la Ville en septembre dernier, qui a été déclaré... ils vont le démolir, ils vont seulement garder les murs, ils vont mettre cinq étages par-dessus. Tu sais, ça devient... pour nous, on est très concernés, ça devient très lourd. C'est pour ça.

3370 **LA PRÉSIDENTE :**

 Très lourd dans le sens où vous avez l'impression qu'il y en a trop, ça devient trop dense?

3375 **M. JEAN VALADE :**

3380 Oui. C'est des rues à sens unique, tu sais, puis là, tu vas avoir comme 169 unités de condos de plus. À côté, tu as déjà... tu sais, nous, on fait partie d'un projet qui a été développé sur plusieurs années. C'était le Quai de la Commune. Ça a été fait avec intégration, justement

d'anciens buildings, qui pourraient être patrimoniaux, disons, des buildings, des anciens entrepôts qui ont été...

LA PRÉSIDENTE :

3385

Transformés.

M. JEAN VALADE :

3390

... transformés. Tu sais, ça a tenu compte du lieu, ça a tenu compte un peu de la lumière, de tout ça. Là, on voit un projet qui va être collé à ça, qui va aller à 30 mètres. Donc, qui va faire 6 mètres de plus que nous, qui va complètement écraser tout ça. Tu sais, on voit une espèce de densification, en même temps que dans les nouvelles, tout ça, avec le gouvernement, on voit qu'ils parlent qu'il y aurait trop de condos. Qu'il y aurait trop de...

3395

LA PRÉSIDENTE :

3400

O.K. On va aller chercher des réponses, c'est une très bonne question. Alors, du côté de la densification du Vieux-Montréal, est-ce qu'il y a des seuils limites? Est-ce qu'il y a des orientations que vous avez déjà inscrites au Plan ou dans votre esprit?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

3405

Sûrement que monsieur Delcourt a un bout de réponse, mais quant à moi, dans le quartier où vous parlez, on n'est plus dans le Vieux-Montréal, on est dans le faubourg. On est dans le faubourg des Récollets, puis dans la Cité du multimédia.

3410

S'il y a trop de condos, c'est le marché qui en décide, premièrement. J'ai de la difficulté à voir l'arrondissement Ville-Marie, s'il y a un terrain vacant, alors qu'on a parlé une bonne partie de la soirée de densification puis de besoins de densification pour améliorer l'offre commerciale. Mais encore là, à moins de subventionner les commerces, il faut qu'il y ait une masse critique,

3415 puis cette masse critique là, elle ne peut pas se développer dans le cœur du Vieux-Montréal. On ne peut pas se mettre à démolir des bâtiments historiques pour densifier. Donc, c'est normalement, en tout cas, à ma connaissance, dans les faubourgs qui entourent le Vieux-Montréal que ça peut se faire.

3420 Est-ce que chaque projet est le bon projet? Ce n'est certainement pas moi qui peux me prononcer là-dessus. Peut-être que monsieur Delcourt peut apporter un complément de réponse ou monsieur Coulombe?

LA PRÉSIDENTE :

J'ai des gens là-bas qui veulent aussi parler. Monsieur Delcourt, voulez-vous intervenir?

3425 **M. RONALD DELCOURT :**

Bien, c'est-à-dire que sur la question de la hauteur ou de la dimension des bâtiments, bon, vous faites peut-être référence à un projet que vous avez contesté récemment et pour lequel le promoteur a abaissé finalement les hauteurs qu'il voulait faire?

3430 C'est sûr que quand le zonage est existant, dans les faubourgs, effectivement, la densité permise est souvent plus importante en termes de hauteur. Donc, il peut arriver... quand vous posez la question : « Où ça va s'arrêter? » Est-ce que ça aurait dû s'arrêter à vous? Avant vous? Après vous? Il reste qu'à l'orée du Vieux-Montréal, dans ses faubourgs, il reste encore beaucoup
3435 de terrains ou de bâtiments qui n'ont pas nécessairement de valeur patrimoniale, et qui n'ont pas le gabarit ou les hauteurs que permet actuellement le zonage. Mais c'est sûr que ces terrains-là sont redéveloppés. Et, d'une certaine façon, ça vient un peu nourrir les objectifs du Plan. C'est-à-dire que dans les faubourgs, atteindre des seuils de population qui vont permettre de faire vivre l'activité commerciale ou même d'en susciter, pour desservir l'ensemble du Vieux-Montréal.

3440 C'est un peu ça la stratégie dans tout ça.

LA PRÉSIDENTE :

3445 Monsieur Demers?

M. CLÉMENT DEMERS :

3450 Moi, je ne connais pas le projet en particulier, mais je suis sensible à votre préoccupation, parce qu'effectivement, dans le faubourg des Récollets, les emprises sont assez serrées, les trottoirs sont très, très étroits et il faut se poser la question : est-ce qu'on est peut-être pas mieux de regarder, d'avoir un peu plus de terrain développé avec une densité un peu moins haute, plutôt que des densités, en fait des projets plus denses? C'est une question qui doit se poser.

3455 Mais je dois dire que j'ai la même préoccupation pour d'autres secteurs aussi du centre-ville. C'est-à-dire qu'il y a une vague pour les condos, mais il ne faut pas oublier qu'il reste beaucoup de terrains vacants puis qu'il y a encore beaucoup de places pour construire. Puis des fois, on a l'impression qu'on développe comme si c'était les seuls terrains qui restaient.

3460 Et puis je pense que, de façon générale, il faut se préoccuper de la question de l'échelle en fonction des emprises de rue pour maintenir aussi une certaine qualité de vie. Alors, je trouve que c'est une question légitime, mais je ne peux pas y répondre directement, puis je ne connais pas les questions, mais je pense qu'il faut réfléchir à ces questions-là.

3465 **LA PRÉSIDENTE :**

3470 Est-ce qu'à votre avis, le Vieux-Port assume la part d'espace vert dont on a besoin dans le quartier ou s'il faut penser aussi à avoir plus de poumons verts ou plus de verdissement? Est-ce que c'est un élément dont il faut tenir compte ou s'il faut entrevoir les terrains vacants comme étant tous des terrains développables puis on joue sur la hauteur?

M. CLÉMENT DEMERS :

3475

En fait, c'est le même enjeu pour Griffintown ou pour d'autres quartiers. Il ne faut pas confondre les équipements régionaux comme le canal Lachine ou le Vieux-Port avec des parcs de quartier, là. Ce n'est pas du tout la même chose.

3480

Et il y a déjà eu un projet, par exemple de parc dans le faubourg des Récollets, sur les jardins du séminaire, je ne sais pas si c'est un projet qui est encore dans les cartons, mais c'est sûr qu'on doit tenir compte, évidemment, que si on accepte une certaine densité, on accepte certains dégagements aussi, là.

3485

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Coulombe?

M. GEORGES COULOMBE :

3490

En fait, il faut voir ça dans son ensemble aussi. Il y a le développement du silo numéro 5 avec la Pointe-du-Moulin. Alors, il faut savoir qu'est-ce qui va arriver là. Parce que ça va vous influencer énormément. Parce que c'est tout l'accès qui va être bonifié ou on ne le sait pas encore. Donc, il faut attendre un peu pour juger. Il faut attendre un peu le projet de la SIC pour toute la Pointe-du-Moulin. C'est un projet énorme.

3495

M. JEAN VALADE :

Oui, oui. Ça aussi ça va être des condos?

3500

M. GEORGES COULOMBE :

Bien, pas nécessairement.

3505 **M. JEAN VALADE :**

Ce n'est pas encore décidé?

3510 **M. GEORGES COULOMBE :**

Non, pas nécessairement.

M. JEAN VALADE :

3515 Et nous, c'est vraiment spécifique. Il y a déjà des problèmes qu'on vit, nous, comme résidents, par rapport à la densité. Parce que c'est un quartier qui s'est beaucoup, beaucoup densifié depuis les 10 dernières années. Mais c'est sûr que là, on voit vraiment un... je ne sais pas, il y a vraiment un... il y a comme eu un arrêt. Il y a eu beaucoup de travaux au début des années 2000, puis là, il y a eu un arrêt, ça a été tranquille. Puis là, tout d'un coup c'est un après l'autre.

3520

LA PRÉSIDENTE :

Ça recommence.

3525

M. JEAN VALADE :

Mais nous on en a, bien pas personnellement, mais notre building qui est vraiment comme, je veux dire... c'est le double de ce qu'on a déjà.

3530

3535 **LA PRÉSIDENTE :**

J'aimerais ça que vous veniez nous présenter un mémoire, nous sensibiliser puis qu'on ait plus de temps pour échanger avec vous sur ces questions-là, si vous avez le temps de le faire. Vous êtes le premier à aborder cette question-là.

3540 **M. JEAN VALADE :**

O.K. C'est parce qu'on est plusieurs résidents, on est plusieurs syndicats qui se parlent, qui se communiquent. Oui, je vais parler à tout le monde puis on peut présenter finalement...

3545 **LA PRÉSIDENTE :**

Venez présenter quelque chose qu'on puisse en discuter.

3550 **M. JEAN VALADE :**

Parfait. Merci.

3555 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci infiniment. J'ai sauté par-dessus monsieur Yves Dufresne. Je suis désolée. Monsieur Dufresne. Bonsoir!

3560 **M. YVES DUFRESNE :**

Bonsoir, Madame. Moi, je suis caricaturiste dans le Vieux-Montréal, ça va être ma trentième année cette année, ça fait que j'ai vu beaucoup de changements. Je suis aussi membre du comité paritaire, je suis un des représentants.

3565 Dans le moment, on est en train de structurer des choses pour avoir des emplacements
un petit peu plus permanents avec du *storage* pour les exposants qui perdent leur place sur la
rue Saint-Amable. Et ma question est, il y a beaucoup de monde qui travaille sur place Jacques-
Cartier : les amuseurs publics, les musiciens, des souffleurs de ballons, nous autres, les
3570 caricaturistes-portraitistes. Est-ce qu'il y a autre chose de prévu pour la place Jacques-Cartier à
part de nous autres, dans les années qui viennent?

LA PRÉSIDENTE :

3575 Est-ce qu'il risque de s'ajouter d'autres artistes?

M. YVES DUFRESNE :

Non, pas d'autres artistes. Vous n'avez jamais vu les horreurs qui se sont déjà passées
là, vous, sur cette place-là.

3580

LA PRÉSIDENTE :

D'autres quoi? À quoi vous pensez?

3585 **M. YVES DUFRESNE :**

Bien, je ne le sais pas, moi. Regardez, il y a déjà eu des expositions d'autos qui venaient
en conflit avec nous autres. Je veux dire, des cabanes avec de la glace puis du poisson pourri
qui était laissé à côté des arbres. J'avais présenté un mémoire, il y a quelques années sur ça, et
3590 depuis ce temps-là, ça avait arrêté quand même. Mais là, il faut toujours être sur nos gardes un
petit peu.

Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu à part de nous autres dans le moment, ou est-ce
qu'on vous influence, que ce soit les commerçants, parce que je sais bien que vous subissez les
3595 influences de tout le monde, que ça soit des commerçants, que ça soit de nous autres.

M. RONALD DELCOURT :

Je ne subis aucune influence.

3600 **M. YVES DUFRESNE :**

Bien, en tout cas, les gens qui parlent, là, comme moi.

3605 **M. RONALD DELCOURT :**

Non, non, je comprends. Écoutez, je ne suis pas au courant des 30 années d'occupation de la place Jacques-Cartier, mais il est clair que la place Jacques-Cartier c'est un lieu d'animation, ça, c'est clair. Le travail qu'on fait depuis plusieurs années c'est d'essayer de structurer cette animation-là le plus possible. Mais ça fait déjà partie des propositions du document que de réfléchir encore une fois à la façon dont la place Jacques-Cartier est utilisée et occupée.

3610 J'ai mentionné que la question des artistes c'était en quelque sorte un acquis sur la place ou à ses abords. Maintenant, il arrive, je pense qu'à chaque année il y a au moins un ou deux événements qui sont organisés sur la place Jacques-Cartier.

3615 **M. YVES DUFRESNE :**

3620 Regardez, il y a des événements qui sont quand même minimes et qui sont... si on prend la musique classique le dimanche matin, ça commence à 11 h puis ça finit à 1 h. Je pense que tout le monde aime ça.

M. RONALD DELCOURT :

3625 J'aurais une question, si je peux?

LA PRÉSIDENTE :

Oui, oui, bien sûr, allez-y.

3630

M. RONALD DELCOURT :

À quoi faites-vous référence? Mettons, sur les trois ou quatre dernières années, est-ce qu'il y a eu une activité indésirable ou c'est juste préventif, votre question?

3635

M. YVES DUFRESNE :

Oui, c'est préventif au sens qu'on ne sait pas ce que tout le monde pense dans ça. On ne sait pas, aussi, les gens qui peuvent pousser sur ça. On a déjà eu des présidents d'associations des restaurateurs, c'était l'enfer ce que ces gens-là faisaient. On l'a vécu. Ça fait qu'on est un petit peu...

3640

M. RONALD DELCOURT :

Oui. Je pense qu'on a mis en place un certain nombre de mécanismes, que ce soit pour vous, les artistes, ou pour les activités qui s'y tiennent. Aujourd'hui, il y a une SDC qui, en réalité, est un peu notre interlocutrice pour ce qui est de l'animation qui profite aux commerçants de la place et qui favorise le tourisme.

3645

Je pense qu'on a mis en place un certain nombre de mécanismes qui permettent d'éviter peut-être les erreurs dont vous faites mention et qui se sont produites dans le passé.

3650

LA PRÉSIDENTE :

Vous êtes invité à parler aux gens de la SDC.

3655

M. YVES DUFRESNE :

Bon, ça répond... c'est ça. On va se tenir au courant.

3660

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci beaucoup.

3665

M. YVES DUFRESNE :

Merci, bonne soirée!

LA PRÉSIDENTE :

3670

Allez, venez poser votre petite question.

Mme SONIA SUSNJAR :

3675

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir. Vous voulez bien vous identifier pour madame?

3680

Mme SONJA SUSNJAR :

Bonsoir! Je m'appelle Sonja Susnjar. Alors, je m'excuse d'arriver comme ça, à la dernière minute, c'est parce que je travaillais.

3685

Alors, ma première petite question c'est de savoir, est-ce que le Plan va être disponible sur votre site Internet?

LA PRÉSIDENTE :

3690

Il l'est déjà, Madame.

Mme SONJA SUSNJAR :

3695

Ah, il l'est déjà? Parce que j'avais cherché l'autre jour, puis je ne le trouvais pas.

LA PRÉSIDENTE :

3700

Regardez : « Dossier de consultation Vieux-Montréal », puis aller voir, vous avez tout. Tout ce qu'on a, nous, c'est là.

Mme SONJA SUSNJAR :

3705

Tout est là? O.K., parfait.

LA PRÉSIDENTE :

3710

C'est sur le site. Vous pouvez même assister au Webdiffusion des deux premiers colloques en cliquant.

Mme SONJA SUSNJAR :

3715

Ah, super, super. Merci beaucoup, je suis très contente d'apprendre ça. Moi, je veux juste dire très brièvement, je suis très inquiète d'entendre parler qu'on va fermer la rue des artistes sur Saint-Amable pour faire place à quoi, un hôtel?

Je partage la préoccupation aussi du monsieur qui vient de passer au niveau des condos à n'en plus finir. Parce que moi, ma crainte c'est qu'on va tuer, *you're going to kill the golden goose*. Tu sais, le Vieux-Montréal, une fois qu'il y a ces condos, ça ne sera plus le Vieux-Montréal. C'est aussi simple que ça.

3720

LA PRÉSIDENTE :

Bon. Bien, si vous voulez en dire plus, venez en deuxième partie. Puis en attendant, pour toute l'information, allez voir sur le site de l'Office. Sinon, si vous ne trouvez pas, appelez chez nous, on va vous aider à vous diriger.

3725

Mme SONJA SUSNJAR :

D'accord. Parce que vous savez à LaSalle, le quartier de la gare de LaSalle, les résidents l'ont arrêté. C'était un gros projet de développement mal pensé. Ça ressemble au projet Musto. Il y a beaucoup de points de ressemblance, y compris la même compagnie de génie pour faire l'étude de circulation, y compris... en tout cas, plein de choses, une station de train qui n'est pas vraiment un lieu d'entrée, une porte d'entrée au système de transport.

3730

En tout cas, moi, j'ai beaucoup de doutes par rapport à la folie de la densification puis les supposés TOD, puis auquel point ça fonctionne tout ça. Je comprends qu'il y a beaucoup de profits à faire dans l'immobilier, puis je comprends que la Ville veut avoir ses taxes. Mais moi, je pense, *I think you can kill the golden goose*. Je ne sais pas comment on le dit en français.

3735

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. La poule aux œufs d'or.

3740

Mme SONIA SASNJAR :

Voilà. Merci beaucoup.

3745

LA PRÉSIDENTE :

Merci, infiniment.

3750

Alors, écoutez, je voudrais remercier beaucoup les gens de la Ville, les panélistes qui sont venus ce soir, l'équipe de l'Office. Ça a été trois journées extrêmement intéressantes et on vous attend en deuxième partie, si vous le souhaitez, à compter du 18 février.

3755

Merci infiniment.

AJOURNEMENT

3760

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

3765

ET J'AI SIGNÉ :

3770

Yolande Teasdale, s.o.